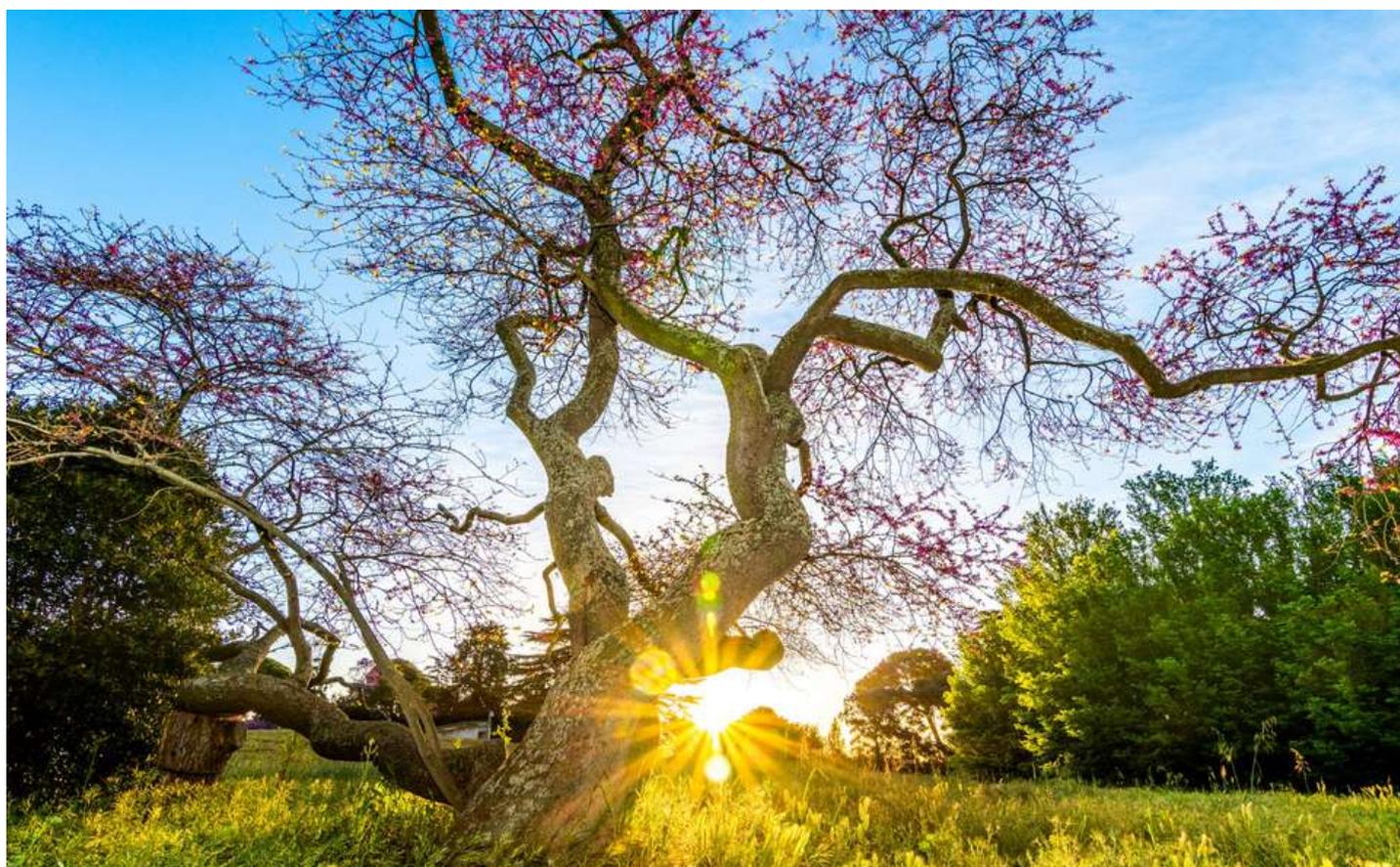


JANVIER 2024

# CADRE DE GESTION ORE DU CHÂTEAU D'ESPEYRAN



---

**PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR**

LE GROUPE PROJET



## Remerciements

Nos remerciements vont en premier lieu au ministère de la Culture, en général, à la direction générale des patrimoines et de l'architecture, et au service interministériel des archives de France, en particulier, qui nous ont soutenu depuis le début de cette aventure.

En second lieu, à toutes les personnes qui ont participé et/ou contribué à la réalisation de ce cadre de gestion :

*Le groupe projet et les personnes ayant contribué à la rédaction du cadre de gestion* : Isabelle de Montrichard, Léa Déjeux, Sylvie Hernandez, Florence Caudrelier, Henri-Luc Camplo, Célia Grillas, Julien Catala, Frédérique Tézenas du Montcel, Anaïs Héranval, Léa Lafournière, David Irlé, Marion Ser et Alice Rigoulay.

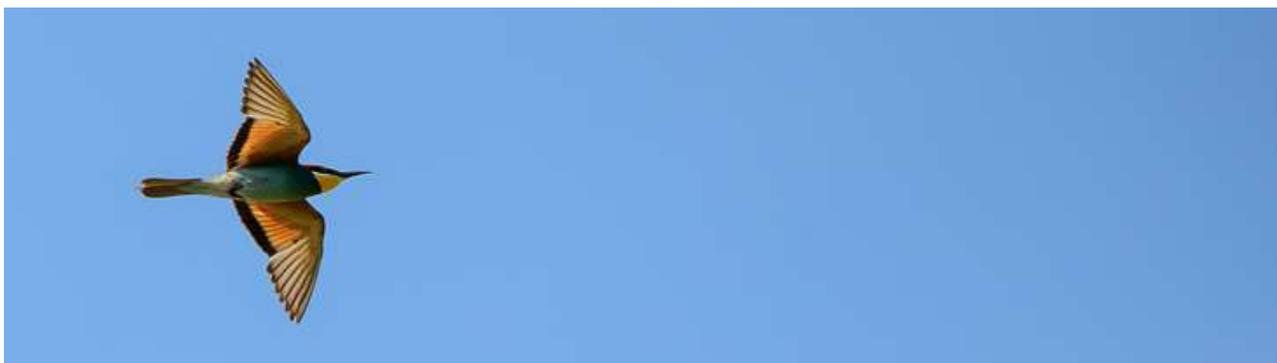
*Les participants aux ateliers du printemps 2023* : Magali Guilhot, Patrick Lapérouse, Jean-Laurent Hentz, Camille Lecompte, Gérard Maneschi, Vanessa Eggert, Benjamin Vollot, David Lepole, Bruno Manzone, Didier Caire, Florence Caudrelier, André Lamy, Olivier Ouradou, Olivier Berrand, Olivier Scher, Yann Kohler, Dominique Bard de Coutance, Violette Levy, Sandy Ott, Nicolas Bonton, Olivier Pacholik, Lucie Edit et pollux, Christian Varlet, Frédéric Brunel, Jean-Marie Beaussier, Françoise Beaussier, Séverine Bignon, Valérie Diallo, Carolin Pioch, Alexis Leduc, Thi Phuong Nguyen, Maud Marron-Wojewodzki, Noelle Morcillo, Jean-Louis Douillet, Jacques Urban, Manon Monteils, Audrey Théron, Julia Lopez-Mesa, Sophie Omère, Anne Triganon, Géraldine Laguerre,

Roch Payet, Estelle Lacombe, Eric Lacombe, Agathe Baudouin, Linh Jay, Paul Jay, Marlène Dabeau, Cloé Nadal, Flore César, Samy Rebaa, Antoine Brugerolle, Audrey Théron, Réjane Roure, Anaïs Carvalho, Romeo Chiara, Cyrille Sabran, Martine Guillermin, Maud Paschal, Bénédicte Aniot, Thierry Garcia, Maxime Brun, Aida Salem

*Les personnes reçues en entretien en décembre 2022* : Violette Levy, Virginie Maris, Fabrice Migairou, Roch Payet, Christophe Pellecuer, David Lepole, Didier Caire, Dominique Bard de Coutances, Florence Caudrelier, Jacques Urban, Jean-Laurent Hentz, Julia Lopez-Mesa, Jean-Louis Douillet, Maud Manon-Wojnedski, Réjane Roure, Samy Rebaa, Léa Déjeux, Jean-Michel Sainsart, Denis Mirallié, Sylvie Hernandez, Flore César, Célia Grillas, Marie-Hélène Bénétière, Frédérique Tézenas du Montcel, Stephan Arnassant.

*Les photographes* Olivier Berrand et Séverine Bignon dont les photographies illustrent magnifiquement ce cadre de gestion et met en lumière la richesse de la biodiversité présente sur le site d'Espeyran.

Et à tous les vivants non-humains, qui sont ici chez eux, et à qui il ne manque que la parole ...



Ce cadre de gestion est constitué de 8 parties. Ces dernières ne sont volontairement pas numérotées. L'ensemble forme un tout cohérent : le partage d'un parcours réalisé et la présentation d'une démarche à venir. Le cadre de gestion est sécable, chaque partie a sa propre raison d'être, peut être appréhendée indépendamment des autres, et pourra être diffusée seule ou avec d'autres selon les objectifs. Ce document se parcourt totalement ou partiellement, et dans l'ordre qui répond au mieux à l'intérêt, à la curiosité ou encore à la sensibilité de chaque lecteur.





# Sommaire

<b>Une Obligation Réelle Environnementale</b> , pourquoi ?.....	P. 4
<b>Méthodologie</b> , Le choix de l'intelligence collective.....	P. 15
<b>Notre responsabilité et nos obligations</b> .....	P. 22
<b>Les chartes d'hospitalité</b> .....	P. 27
<b>Le Comité d'Espeyrance</b> , expérimenter ensemble.....	P. 42
<b>ORE et RSO</b> : Une démarche singulière au château d'Espeyran.....	P. 62
<b>Le plan d'action 2024/2027</b> .....	P. 74
<b>Le lexique</b> , pour poursuivre la discussion.....	P. 94



# Une Obligation Réelle Environnementale, Pourquoi ?

1. **D'où parlons nous ?**
2. **Un constat d'actualité...**
3. **...aux racines historiques.**
  - a. La nature - ressource
  - b. Plus de 50 ans de remises en question
4. **La responsabilité d'Espeyran**

# Une Obligation Réelle Environnementale, pourquoi ?

Le Centre National du Microfilm et de la Numérisation d'Espeyran est la première institution culturelle à avoir signé une convention ORE qui l'engage, pour 50 ans, à prendre en compte le vivant dans chacune de ses actions en cherchant à concilier les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager. Elle interroge ainsi les liens féconds entre nature et culture.

*L'Obligation Réelle Environnementale (ORE)* est un dispositif foncier de protection de l'environnement qui engage le propriétaire du foncier auquel elle est attachée à respecter des obligations en termes de préservation de la biodiversité, en concertation avec un organisme compétent.



## 1. D'où parlons-nous ?

Le château d'Espeyran est un lieu qui relie différentes échelles de temps et d'espace. Depuis l'Antiquité des œuvres qui sommeillent sous le sol de **sa réserve archéologique**, jusqu'au futur dans lequel il se projette avec les **50 ans de l'ORE**. Dans sa localité, pour laquelle il s'efforce d'être un **patrimoine commun** dans le cœur des saint-gillois, en particulier les plus jeunes, jusqu'à l'administration parisienne du ministère de la Culture. Il porte également à travers les années une mémoire collective, par la présence des archives (CNMN) et du soin permanent qu'elles exigent pour être conservées et partagées avec celles et ceux qui tentent d'y lire notre histoire. Le château est aussi un lieu de vie au présent, de vitalité culturelle par les artistes qu'il accueille toute l'année, de rythmes saisonniers des habitant·e·s du parc paysager aux formes de vies diverses, avec lesquels il réinvente aujourd'hui sa manière de co-exister.

Cette vocation à relier et à jouer un rôle de service public nous impose de partager un constat sur le monde, constat qui nous a menés, chacun individuellement puis dans une réflexion collective, à considérer comme **une responsabilité**, à notre échelle, **d'agir en faveur de notre (seule) maison qui brûle toujours : la Terre.**

---

Depuis le fameux discours de Jacques Chirac à Johannesburg en 2002, il semble que la principale chose qui ait changé soit notre prudence acquise à l'égard du terme de développement durable.

Portés par des connaissances scientifiques sans cesse confirmées sur l'évolution du climat, sur l'érosion de la biodiversité et les limites planétaires, par les lectures des philosophes, sociologues, anthropologues, des historiens et historiennes, mais aussi réalisateurs et réalisatrices, artistes et celles et ceux qui défendent l'environnement, voici quelques lignes sur le constat qui justifie nos engagements dans une Obligation Réelle Environnementale.

### 2. Un constat d'actualité...

Nous achevons l'année 2023 dans le cours de ce qui semble être une prise de conscience de la situation environnementale au niveau mondial. L'accord de Paris<sup>1</sup>, adopté le 12 décembre 2015 pendant la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 21) et ratifié par 195 pays, prévoit de maintenir le niveau de réchauffement planétaire en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. En théorie, un grand nombre de pays reconnaissent donc la nécessité de limiter le réchauffement climatique. Nous ne manquons pas d'informations sur le fait que ce terme de réchauffement signifie autre chose qu'une simple augmentation de la température. Nous savons qu'il entraîne une plus grande fréquence/intensité des événements climatiques extrêmes, qu'il engendre sécheresses et incendies, qu'il joue un rôle dans l'érosion de la biodiversité, qu'il fait augmenter le niveau des eaux, qu'il constitue un facteur de risques sanitaires et de déstabilisations politiques provoquant des guerres, etc. Il est également certain qu'il est provoqué par nos activités<sup>2</sup>. A l'heure actuelle, nombre de scientifiques alertent sur le fait que nous prenons la voie des 2.6 à 2.9 degrés de réchauffement à l'horizon 2100<sup>3</sup> avec les politiques actuelles, plutôt que de respecter l'accord de Paris. De plus, le moment de mettre en place les restrictions (dès maintenant ou bien à la limite de 2050) aura un impact.



1

Dont les travaux ont fait naître le dispositif de l'ORE.

2

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) implique 195 pays et réunit 25 000 experts et 230 rédacteurs qui étudient, revoient et résument l'ensemble de la littérature scientifique relative au changement climatique. Source : « The big conf », Avenir Climatique.

3

Source : Climate action tracker, novembre 2021. Via "The big conf", Avenir Climatique.

En effet, plus les restrictions nécessaires tardent à être mises en place, plus on s'expose à des phénomènes d'emballement inertiels du climat.

### **Plus discrets, les grands rassemblements internationaux concernant la biodiversité**

peinent à se faire connaître du grand public. Il existe plusieurs raisons à cela selon le naturaliste, paléontologue et biologiste Bruno David<sup>4</sup>. La biodiversité porte des enjeux très complexes à différentes échelles, sur différents types d'écosystèmes et est donc difficile à appréhender. De plus, les mesures rigoureuses de la biodiversité n'existent que depuis une trentaine d'années, quand celles qui concernent le climat débutent dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Nous avons donc moins de recul sur l'évolution de ces données. Un autre facteur pernicieux est le caractère lent de la crise de la biodiversité. Pas d'évènements spectaculaires, mais un silence progressif qui s'installe. « Il y a de moins en moins d'insectes sur nos pare-brises quand nous partons en vacances ! », nous assurent nos aînés. Et pourtant, là aussi, les mesures scientifiques fiables se multiplient. Le même auteur, Bruno David, nous rappelle que 420 millions d'oiseaux ont disparu en Europe.

Leur nombre diminue lentement, de progéniture en progéniture, c'est ce qui constitue le caractère apparemment tranquille de cette crise de la biodiversité. Nous savons pourtant que comme pour le climat, ce sont les activités humaines qui sont en cause. On peut résumer leurs impacts en cinq grandes catégories d'actions d'origine humaine qui détruisent la biodiversité : la destruction des habitats (déforestation, urbanisation, uniformisation des cultures, etc.), la surexploitation (comme la surpêche), l'introduction d'espèces invasives, la pollution (insecticides, etc.) et le changement climatique (feux de forêt, fonte des glaciers, sécheresse, etc.).

Plus largement, commence à être mise en évidence l'existence de limites planétaires, concept diffusé en 2009. Ces limites planétaires, ce sont neuf seuils identifiés au-delà desquels les conditions d'habitabilité supportables sur Terre sont menacées. Elles nous donnent une vision plus globale des facteurs sur lesquels nous influons et qui dérèglent le fonctionnement de la planète tel que nous le connaissons. Citons par exemple l'acidification des océans, le réchauffement climatique, les entités chimiques nouvelles introduites dans la biosphère... Ces facteurs, s'ils sont plus simples à comprendre isolément, agissent les uns sur les autres de manière très complexe. Ainsi le réchauffement climatique joue son rôle dans l'érosion de la biodiversité, etc.

---

4

DAVID, Bruno (2021), A l'aube de la 6<sup>e</sup> extinction. Editions Grasset.

## 3. ...aux racines historiques.

### a. La nature-ressource

Les pollutions dues aux modes de vie humains débutent pourtant bien avant le processus historique d'industrialisation<sup>5</sup>. Si certaines cultures ont développé des rapports non-destructeurs à leur milieu, on trouve dès l'Antiquité Grecque des textes qui concernent les impacts des pollutions localisées sur un environnement direct. La différence aujourd'hui se trouve dans l'aspect systémique et global des conséquences de la colonisation et de l'industrialisation.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'évolution des sciences et des techniques donne au monde occidental l'ambition de comprendre assez finement les phénomènes physiques pour s'émanciper à la fois de la religion et de la nécessité naturelle.

Ce nouvel espoir justifie l'exploitation de la nature comme ressource. Se construit une vision de la nature qui domine encore aujourd'hui, dans laquelle il existe séparément un monde naturel et un monde culturel, urbain, étant extérieurs l'un de l'autre. L'homme est doué d'esprit et de conscience, quand le reste du monde n'est que matière à observer.

**S'ensuit une lecture du monde dualiste, dans laquelle la culture domine la nature, qui se poursuit avec l'industrialisation<sup>6</sup> et l'essor du capitalisme.**



"Sonographe des oiseaux d'Espeyran"  
œuvre en cours de réalisation

5

Pour une histoire large de l'écologie, voir Bourg, Dominique, Fragnière, Augustin, (2014) La pensée écologique, une anthologie, Ed. PUF..

6

Un sociologue comme Max Weber parle de désenchantement du monde.



**Sans la contribution d'un anthropologue comme Philippe Descola<sup>7</sup>, il serait aujourd'hui difficile de prendre du recul et de démontrer que cette manière de penser le monde en séparant humains et non-humains, nature et culture, n'est pas universelle, tant elle a acquis pour nous le statut d'évidence.** Ce dernier parvient pourtant à identifier quatre grandes ontologies, quatre manières différentes de lire le monde qui nous entoure. Le naturalisme, typique de l'Occident, est l'une d'entre elles. Pour elle, le monde physique est le même pour tous, il est soumis aux mêmes lois, mais notre intériorité d'être humain se distingue radicalement du reste du monde. Autrement dit, l'animal, l'arbre, la plante ne pensent pas et sont guidés seulement par leurs pulsions et besoins vitaux ; seul l'homme pense le monde. En comparaison, pour l'animisme qui est une autre de ces quatre ontologies, nous possédons une âme au même titre que l'arbre, ou que tout autre être, même si nous avons des corps différents. Chaque forme de vie a un certain point de vue sur le monde, et il est possible d'entretenir une sociabilité avec les autres espèces et éléments naturels.

**Cependant, dans la grande séparation occidentale, tout n'est pas si clair.**

Les femmes, entre autres du fait de leur capacité à procréer, et les peuples colonisés, considérés comme sauvages, sont également assimilés à des êtres « plus proches de la nature ». A ce titre, on renie leur capacité de raisonner et ils sont exploités<sup>8</sup>. Dans le même temps, les droits de l'homme sont mis en avant, en vertu de son esprit, de sa raison et de sa liberté.

Le fait de se libérer de la nécessité et des contraintes imposées par la nature (la faim, les maladies, etc.) est compris comme une condition de la liberté humaine caractéristique de la pensée des Lumières et constitue un paradigme encore aujourd'hui.

Bruno Latour s'attachera à démontrer cette complexité dans son essai *"Nous n'avons jamais été modernes"*. Il affirme que « la nature et la société ne sont pas deux pôles distincts, mais une seule et même production de sociétés-natures, de collectifs. ».

7

Descola, Philippe, (2005), *Par-delà nature et culture*, Ed. Gallimard.

8

On pourrait citer de nombreux auteurs et autrices sur ce point très vaste. Pour n'en sélectionner qu'une : Hache, Emilie, (2016) *Reclaim*, recueil de textes écoféministes choisis et présentés par Emilie Hache, Ed. Cambourakis.



**C'est cette pensée des Lumières, caractérisée par sa croyance au progrès humain, technique et scientifique, qui traverse les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.**

Il y a bien des critiques des pollutions à cette époque par les riverains des usines<sup>9</sup>, les installations humaines partout dans les espaces naturels feront écrire des lignes nostalgiques à Rousseau, prémisses d'une sensibilité nouvelle à la nature sauvage perdue.

Cette nature « sauvage » est représentée comme pure et dénuée d'humanité, ce qui n'est pas sans lien avec l'imaginaire colonial d'un nouveau monde représenté comme « vierge », à conquérir<sup>10</sup>. Cet arrachement aux contraintes de la nature se fait également au prix de l'exploitation des ouvriers qui subissent les cadences d'enfer de l'usine.



9

Voir Fressoz, Jean-Baptiste, (2012), *L'apocalypse joyeuse, Une histoire du risque technologique*, Ed. Seuil.

10

Voir l'ensemble des travaux de Guillaume Blanc.

Certains iront même jusqu'à détruire les machines, à l'instar du célèbre mouvement des Luddites. Les textes de Thoreau, critiques de la destruction de la nature en Amérique par les colons, seront parmi les prémisses de l'environnementalisme de cette région du monde, avec l'idée qu'il faut préserver les grands territoires de nature sauvage.

**Le XX<sup>e</sup> siècle est celui de la remise en question du mythe du progrès.** Incarné dans la bombe nucléaire, le fait que le progrès technique puisse littéralement détruire l'humanité et tout ce qui l'environne et que l'homme occidental des Lumières puisse s'appliquer à se détruire lui-même provoque une première prise de conscience forte et indéniable des dangers de ce développement.

b. Plus de 50 ans de remises en question.

**Notre regard sur le monde change.** Il y a 50 ans, dans un contexte globalement enthousiaste vis à vis des progrès de la société de consommation, les critiques se font plus fortes, et de nombreux auteurs et scientifiques mettent en évidence les limites d'un développement effréné. Il existe de nombreux points de vue ayant mis à jour cette situation, mais nous choisirons de retenir quelques jalons historiques qui représentent la prise de conscience scientifique des conséquences de notre développement.

**En 1962**, Rachel Carson publie *Silent Spring*, un texte qui met en évidence les dégâts causés par les produits toxiques sur l'environnement et les vivants. La démonstration qu'elle produit est très inquiétante : les seuils de la toxicité des produits sont en effet très difficiles à déterminer, étant donné les interactions entre les tissus des organismes vivants et ces substances, ainsi que la capacité de ces résidus toxiques à voyager d'un environnement à un autre. Le titre, Printemps Silencieux, fait référence à la mort des oiseaux, dont le silence est de plus en plus enregistré par les scientifiques aujourd'hui comme outil de mesure de l'effondrement de la biodiversité. S'ensuivra pour elle une lutte contre l'industrie de la chimie qui tentera de discréditer ses travaux.

**En 1972**, paraît le rapport intitulé Les limites de la croissance, ou rapport Meadows, inspiré du nom des deux principaux auteurs du MIT ayant travaillé sur ce rapport commandé par le Club de Rome, Donella et Dennis Meadows. Les scientifiques parviennent à modéliser des interactions dynamiques comme l'explosion démographique, la croissance économique, l'augmentation de la consommation et les ressources disponibles en pétrole et concluent à un effondrement dans tous les scénarios qui impliquent la poursuite d'une croissance économique dans le cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Ils enjoignent les décideurs et les citoyens à trouver un nouvel équilibre entre la population, la production, les ressources et l'espace disponible, pour adopter un développement soutenable.



En 1979, le philosophe Hans Jonas publie l'ouvrage qui devient fondamental pour le mouvement écologiste allemand : Le principe responsabilité. Il saisit avec pertinence les enjeux du déploiement de la technique qui lui est contemporaine et de la nécessité de lui associer une nouvelle éthique : celle de la responsabilité. Selon lui, la croyance de nos aînés dans les bienfaits du progrès technique s'est muée en une menace pour l'humanité et les autres espèces vivantes. Cette dernière est désormais confrontée à son propre pouvoir et donc à la possibilité de s'auto-détruire, soit directement par l'utilisation de la bombe nucléaire, soit indirectement par les impacts écologiques de la technique qui se développent depuis l'industrialisation. Il identifie les effets de cette soumission démesurée de la nature comme le plus grand défi auquel n'a jamais été confronté l'être humain face aux conséquences de ses propres actions.

Or, notre responsabilité face aux conséquences de nos propres actions, c'est précisément ce dont se préoccupe l'éthique. Face à une nouvelle situation, provoquée par de nouvelles possibilités techniques, il faut donc nous doter d'une nouvelle morale. Renversant l'impératif de Kant « tu dois donc tu peux » en un « tu peux donc tu dois », il change la définition du devoir moral et l'oriente vers le futur. **Ce n'est plus le devoir de bien agir qui crée la possibilité de l'action morale, mais au contraire la capacité d'agir de manière néfaste pour l'ensemble de l'humanité qui implique de se doter d'un nouveau type de devoir moral.**

*« Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »*

*« Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie »*

*« Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre »*

*« Inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir »*



Dans le doute sur les effets de notre action, il vaut mieux envisager le pire : c'est cette nouvelle réflexion qui doit guider notre éthique. Cette idée bouleverse la manière même dont était pensée la responsabilité en éthique.

Là où j'étais seulement responsable de mes actes sur autrui, l'éthique condamnait des actions comme mentir, tuer, voler, etc. Mais avec l'impact indirect de nos actions les plus quotidiennes et de nos techniques, qui peut s'étendre dans l'espace jusqu'à l'autre bout du monde et dans le temps jusqu'aux générations futures, tout est interconnecté et notre responsabilité s'étend d'autant plus.

Cette possibilité de destruction de l'humanité qui menace de nous échapper, incarnée dans l'image d'un Prométhée déchaîné, change la définition même du bien et du mal et l'oriente vers l'ensemble de l'humanité.

La question que je dois désormais me poser avant d'agir n'est plus « est-ce que je vais faire du mal à quelqu'un ? » mais « est-ce que mon action empêche la vie humaine d'exister dans l'avenir ? » Cette idée d'une responsabilité lointaine et envers les générations futures n'était pas, avant Jonas, envisagée comme telle en philosophie.

**Sans même que nous agissions avec l'intention de nuire, notre existence nous rend responsable de cette capacité de destruction indirecte. En consommant, nous pouvons détruire des vies et des écosystèmes à l'autre bout de la planète.**

Par exemple, par la provenance de nos appareils numériques ou de notre alimentation, mais aussi par les pollutions engendrées lorsque nous abandonnons ces mêmes appareils.

En conduisant une voiture, nous augmentons la présence des gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui vont à leur tour participer au réchauffement climatique et détruire la biodiversité. En voulant nous débarrasser des « nuisibles », nous introduisons dans la biosphère des substances qui nous subsisteront et dont les effets toxiques se multiplieront.

Le calcul de notre bilan carbone nous fournit un exemple édifiant. Les deux tonnes de carbone équivalent CO<sub>2</sub> que chacun.e devrait émettre pour limiter le réchauffement climatique à +2°C sont déjà dépassées en France par la part qui revient aux institutions et infrastructures publiques.

L'héritage de la pensée d'Hans Jonas ne pourrait être plus actuel et s'actualise au fur et à mesure que la science parvient à mesurer nos impacts.

C'est l'héritage d'un monde aux enjeux complexes et intriqués avec la promesse de conséquences désastreuses ; d'un modèle de développement qui s'impose et qu'il semble difficile de contourner.

**Mais la responsabilité, si elle nous concerne tous et toutes, est-elle pour autant la même pour toutes et tous ?**

C'est là une autre facette de la situation. La responsabilité, dans le sens causal, ne peut être distribuée de la même manière à chacun. Les États, les sociétés et les individus, selon leur niveau de richesse et leur modèle économique, ne participent pas de la même manière aux perturbations en cours.

Cependant, les conséquences de ces perturbations sont subies plus fortement par les plus pauvres, à travers les injustices environnementales. Montée des niveaux des océans, prise en charge lors des catastrophes naturelles, éducation à la prévention concernant l'alimentation et les risques sanitaires ne donnent pas à chacun.e les mêmes chances. Il s'agit là d'une première sorte de responsabilité, imputable à chacun selon sa place dans l'organisme social.

### 4. La responsabilité d'Espeyran

L'engagement que nous prenons avec la signature de l'ORE répond donc à notre compréhension d'une situation globale qui nous dépasse par son ampleur. Cette situation, c'est le constat des changements des cycles bio-géo-chimiques dont nous sommes responsables en tant qu'individus faisant sociétés. *Quelle est la nature de notre responsabilité ?*

Face à une telle prise de conscience, il est difficile de déterminer qui doit agir. Et pourtant, c'est bien de prendre la responsabilité de l'action qu'il s'agit : **de passer d'une responsabilité de toutes et tous à celle de chacune et chacun.** A l'échelle singulière du château, des actrices et acteurs qui l'animent et sur un temps long, l'ORE d'Espeyran est une réponse possible à ce constat.

Nous travaillerons donc autant à chercher à concilier les enjeux de la protection de la biosphère et la préservation du patrimoine architectural et paysager depuis l'intérieur, qu'à interroger ces enjeux d'un point de vue culturel à l'aide des textes qui nous accompagnent comme ceux de Yvan Illich, André Gorz, Norbert Elias, Catherine Larrère, Baptiste Morizot, de toutes et tous les autrices et auteurs que nous avons cités et de toutes celles et tout ceux que nous mobiliserons.

A la manière de Donna Haraway, nous tenterons d'habiter le trouble, sans prétendre à la perfection, mais par la diversité des questionnements et des formes que revêt la culture.

La responsabilité que nous prenons à Espeyran, à notre échelle, répond à un ensemble de questions : que peut-on faire pour la protection de la biosphère depuis un lieu culturel (centre d'archives, parc paysager, réserve archéologique et château historique) ? Comment pouvons-nous participer à faire émerger un autre rapport entre nature et société, en partant de nos pratiques culturelles quotidiennes ? Comment créer les conditions d'une réflexion collective amenant à un changement de posture vis-à-vis du vivant ? Pourquoi et comment pouvons-nous imaginer notre frugalité ? Comment imaginer une nouvelle manière de cohabiter avec les non-humains dans le respect du vivant et de la vie ? Comment pouvons-nous et devons-nous prendre nos responsabilités devant l'urgence ?

Ces questions, nous le voyons à travers cette introduction, ne sont donc pas simplement des questions sur le vivant mais bien sur la culture. C'est notre rapport à la nature que nous interrogeons à travers notre action, depuis un point de vue qui reste et restera celui de la culture.

Les points de vue des scientifiques, des artistes, des professionnelles et professionnels de la culture et des citoyennes et citoyens nous permettront d'interroger ces relations à la nature de manière riche et variée.



## Méthodologie, Le choix de l'intelligence collective

1. La création d'un groupe projet mixte, à l'image de l'ORE et de ses enjeux
2. La mobilisation de l'intelligence collective, entre méthode et passage à l'acte
  - a. De la simple consultation à l'implication des acteurs
  - b. Quand la méthode accompagne le changement des postures

# Méthodologie, Le choix de l'intelligence collective

Pour le Château d'Espeyran, signer l'Obligation Réelle Environnementale relevait à la fois de l'intuition, de la conviction et de la nécessité.

Il est la première institution culturelle à avoir contracté une Obligation Réelle Environnementale (ORE), qui l'engage pour 50 ans à prendre en compte le vivant (humain et non humain) dans chacune de ses actions en cherchant à concilier les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager.

La signature et la mise en œuvre d'une ORE peut être très simple et n'appelle pas nécessairement à la construction d'une méthodologie complexe. Je signe, je m'engage dans la longue durée à faire ou ne pas faire quelque chose dans l'objectif de préserver la biodiversité attachée à mon foncier. Pour cela je bénéficie des conseils de mon cocontractant qui dispose des compétences de type écologue.

*Alors pourquoi le choix d'une méthode participative était-il aussi important pour la mise en œuvre de l'ORE au Château d'Espeyran ?*

Un premier élément de réponse relève de

## **l'intuition**

Le château d'Espeyran savait qu'en signant l'ORE il allait changer profondément sa nature de site patrimonial et culturel, sans pour autant savoir précisément en quoi consisterait cette transformation.

L'une des particularités d'un engagement sur une aussi longue durée réside dans le fait que l'engagement dépasse ceux qui le prennent, qu'il agit au-delà du temps des acteurs actuels pour s'inscrire dans la construction d'un avenir désirable.

Le second élément relève de

## **la conviction**

Le château est un site du domaine privé de l'Etat, rattaché au ministère de la culture au titre de sa dimension culturelle et patrimoniale. L'équipe d'Espeyran dispose d'une expertise et d'un savoir-faire en lien direct avec ses missions de conservation et de médiation culturelle. Aussi, seul un effort d'ouverture à d'autres expertises et sensibilités pouvait permettre de saisir la globalité des enjeux de cette prise en compte des vivants dans l'ensemble des missions et actions du Château.

Le troisième élément relève de

### la nécessité

Celle de décroiser les regards, les perspectives et les expertises ; de casser les approches « en silo » pour enclencher un dialogue multidisciplinaire, questionner les pratiques, interroger la raison d'être ... enclencher une démarche capable de faire changer la posture normale et naturelle d'une institution culturelle.

La méthode qui a conduit à la rédaction de ce cadre de gestion a été construite « au fil de l'eau », de septembre 2022 à janvier 2024. Pas à pas, selon les besoins et les opportunités, la méthode a été adaptée, modulée et affinée.

Les objectifs en revanche sont restés les mêmes:

- La réalisation d'un **diagnostic mixte**, c'est-à-dire pluridisciplinaire
- La construction d'un **cadre de gestion mixte**, c'est-à-dire qui concilie les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager.

### 1. La création du groupe projet mixte, à l'image de l'ORE et de ses enjeux

La première brique méthodologique qui a été posée a consisté, dès septembre 2022, à la constitution d'un groupe projet mixte. Ce groupe rassemble aujourd'hui 10 personnes. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Dès le départ, le groupe projet été constitué de 7 personnes :

- Henri-Luc Camplo, responsable du Château d'Espeyran
- Julien Catala, service des publics du Château d'Espeyran
- Anaïs Héranval, Architecte des bâtiments de France de la DRAC Occitanie
- Célia Grillas, Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie
- Léa Lafournière, Syndicat Mixte de Camargue Gardoise
- Frédérique Tézenas du Montcel, paysagiste du patrimoine, Jardin- Patrimoine
- Sylvie Hernandez, facilitatrice - La Verrerie Arles
- Isabelle de Montrichard, animation et coordination - Ethicalia

Il s'est étoffé au fil des entretiens et des rencontres menés pour la réalisation du diagnostic mixte. A croire que le projet du Château d'Espeyran faisait « caisse de résonance » aux réflexions et aux convictions de plusieurs des personnes rencontrées.

Ainsi, Léa Déjeux, philosophe en écologie, rencontrée lors d'une visioconférence en décembre 2022, a-t-elle rejoint le groupe projet afin de s'impliquer dans les réflexions, les animations, l'analyse et les retranscriptions. Ce sera un peu plus tard, en juin, au moment du festival Acte, que David Irle, puis Marion Ser, intégreront le groupe et réaliseront un « troc de services » qui permet de disposer dans ce cadre de gestion d'une première estimation de l'empreinte environnementale du Château.

Proches, par leur sensibilité aux enjeux écologiques, les membres du groupe projet n'en sont pas moins différents et complémentaires quant à leur parcours et leurs spécialités. Ensemble, ils ont coconstruit le diagnostic mixte, ils se sont impliqués dans la conception et l'animation des ateliers d'intelligence collective, ils ont analysé l'ensemble des « matériaux » récoltés, pour pouvoir enfin structurer et rédiger le présent cadre de gestion.

### **2. La mobilisation de l'intelligence collective, entre méthode et passage à l'acte**

#### **a. De la simple consultation à l'implication des acteurs**

En décembre 2022, pour la réalisation du diagnostic mixte, 24 personnes ont été consultées en visioconférence. Il s'agissait aussi bien de représentantes et représentants d'institutions culturelles, d'expertes et experts reconnus issu du monde de la culture ou de l'écologie, de représentantes et représentants d'associations locales ... ces personnes ont permis d'accueillir une grande diversité de point de vue et des regards spécifiques sur le château et son ORE. Ces apports ont permis d'affiner l'appréhension et la compréhension des enjeux de l'ORE, de conforter ou nuancer certains postulats de départ, d'ouvrir des perspectives nouvelles et de préciser la méthode.

Plusieurs de ces personnes se sont volontairement impliquées dans la démarche. Certaines ont intégré le Comité Technique, instance consultative de dialogue qui participe aux différents travaux menés par le groupe projet, donne ses avis techniques et fait des propositions.

D'autres ont apporté des contributions écrites spontanées aux analyses thématiques. Enfin, certaines ont pris le temps de venir au Château pour participer à l'un des 4 ateliers d'intelligence collective organisés au printemps 2023.

#### **b. Quand la méthode accompagne le changement de posture**

Décider d'organiser 4 ateliers collaboratifs revenait à accepter qu'un collectif, composé de personnes de l'équipe d'Espeyran mais aussi de personnes parfaitement « extérieures » au site ou au ministère, viennent exprimer leur point de vue et échanger sur leurs divergences au sujet de la mise en œuvre de l'ORE au Château d'Espeyran.

*Pourquoi un site comme Espeyran prend-il le risque de se voir remis en question sur ses actions passées, interrogé sur ses principes, ses certitudes et questionné sur ses choix à venir ?*



En signant l'ORE et en invitant 68 personnes à interroger le rapport entre nature et culture à l'occasion des 4 ateliers, le Château d'Espeyran souhaitait enclencher un processus pouvant conduire à un véritable changement de paradigme. En effet, l'ORE n'a jamais été envisagé comme une « couche verte supplémentaire » à faire porter à l'équipe d'Espeyran, mais plus comme un élément capable de faire « disrupter » l'organisation, c'est-à-dire de suffisamment la bousculer et la perturber pour lui permettre, à condition de lui en donner les moyens, de se réinventer et d'innover.

Artistes, écologues, conservateurs du patrimoine, élus locaux, associations culturelles locales, étudiants, paysagistes, architectes, archivistes, habitants ... ils et elles ont répondu présent à l'invitation du Château pour participer à ces ateliers. La même place a été laissée à chacun, et à l'intérieur de cette place, chacun a pu prendre la place qu'il voulait. Pas de hiérarchie, pas d'élus, pas de parole plus légitime qu'une autre. Les expertises étaient les bienvenues, les expériences et les ressentis aussi. Organisés dans l'esprit des méthodes d'animation de l'intelligence collective, chaque atelier a fait l'objet d'une préparation spécifique au regard des résultats obtenus à l'atelier précédent.

Le groupe projet s'est retrouvé dans un véritable marathon d'analyse, de préparation et d'animation puisque les ateliers n'étaient espacés en moyenne que de 20 jours.

**Le 1<sup>er</sup> atelier organisé le 28 mars 2023** a été animé selon les principes du « Word café ». Les 20 participantes et participants ont été invités à échanger autour de 4 questions :

- **Nature contre culture ?** *Quelle forme de cohabitation trouver entre les pratiques culturelles et sociales humaines et les autres formes de vies au château ?*
- **Patrimoine paysager contre biodiversité ?** *Quels sont les valeurs et principes directeurs communs, pour la biodiversité et donc l'ORE, vis à vis des patrimoines paysagers actuels (parc MH) et à venir (réserve archéo) ?*
- **Travail contre nature ?** *Comment la prise en compte du vivant questionne-t-elle nos métiers (archives, château, parc, réserve) sur le site d'Espeyran ?*
- **Art, culture et écologie ... quel ménage ?** *Quelle est la place de la "Culture", en 2023 à Espeyran dans le cadre de l'ORE - Peut-on protéger le Vivant sans Culture ?*



**Le second atelier, organisé le 13 avril 2023**, a poursuivi le même mode opératoire afin que les 13 nouveaux participantes et participants puissent réagir, amender, critiquer, poursuivre les travaux du 1<sup>er</sup> atelier.

**Le troisième, organisé le 11 mai 2023**, a été l'occasion d'expérimenter 2 outils dont l'importance avait été soulignée aux ateliers précédents :

- **Le Comité d'Espeyrance**, concept assez vaporeux à priori mais aussi porteur d'une promesse de changement. Il était important de consacrer un temps à cet « objet encore mal identifié » afin d'en faire un outil du changement et de la transition d'Espeyran.
- **Les chartes d'accueil**, des outils à priori classiques, et pourtant à repenser et à adapter pour en faire des « extensions » du site capables d'inviter l'ensemble des visiteurs et visiteuses à devenir acteurs et actrices du projet d'Espeyran.



L'animation proposée invitait les 19 participantes et participants à s'organiser en 2 groupes, chacun traitant d'un sujet : la conservation préventive du château et de ses collections et l'entretien du parc au printemps. Les 2 groupes ont pu se déplacer dans le château et le parc, pour initier un dialogue pluridisciplinaire et ont fini leur parcours en salle pour débriefer sur l'expérience vécue et en tirer des enseignements utiles pour les chartes d'accueil.

Le quatrième et dernier atelier, organisé le 30 mai 2023, s'est recentré sur des questions qui sont apparues comme essentielles à l'issue de l'atelier précédent. En signant l'ORE :

- Comment a évolué la **mission** et la **vision** du Château d'Espeyran ?
- Avec quelle éthique le château réalise-t-il **sa mission et sa vision** ?
- Comment peut-il rendre **ses valeurs opérationnelles** ?

La méthode, ou tout du moins les ateliers collaboratifs, ont sorti les membres du groupe projet de leur zone de confort : parfois déstabilisés par les perceptions de certains, actrices et acteurs, étonnés de ne pas se comprendre en utilisant pourtant une même langue et des mêmes mots, inquiets de ne pas arriver à un résultat tangible, clair et opérationnel, ... un peu comme dans un clip, le groupe a vécu toutes les émotions du porteur ou de la porteuse de projet mais dans un temps très court : motivé, perplexe, convaincu, dans le doute, ...

Heureusement, certains membres, plus aguerris à ces méthodes, ne craignaient pas ces aléas, ils/elles les connaissaient et savaient « qu'il fallait garder confiance dans le collectif, accepter de se perdre ensemble pour trouver le bon chemin ».



Pour arriver à la co-construction de ce cadre de gestion, il aura fallu :

**Oser s'engager** sans savoir exactement où l'on allait et comment y aller.

**Oser prendre un temps stratégique** et résister à la tyrannie de l'urgence.

**Oser se soumettre au regard des « autres »**, ne pas en avoir peur et en faire une force, une énergie créative.

**Ce cadre de gestion n'est qu'une étape d'un processus de transformation et de transition du château d'Espeyran et de son équipe. C'est un document qui consolide la démarche, qui en facilite le partage, qui ancre le parcours réalisé pour créer les conditions favorables à la mise en œuvre des actions à venir.**



## **Notre responsabilité et nos obligations**

# Notre responsabilité et nos obligations

Quelle responsabilité et quelles obligations s'imposent au château d'Espeyran avec l'ORE ? Comment concilier les enjeux de la biodiversité et la préservation du patrimoine culturel?

Notre existence repose sur la coexistence avec les autres vivants. Les univers inspirés par une partie des imaginaires de science-fiction, dans lesquels l'humain survit seul sur une terre désolée en se nourrissant d'asticots qu'il parvient à cultiver sont impossibles dans la réalité <sup>1</sup>.

La survie d'une espèce repose sur l'existence des autres et nous ne dérogeons pas à cette règle : enlevez un certain nombre d'espèces et tout le vivant s'effondre. De plus, nous savons aujourd'hui que les cellules humaines ne constituent que 43% du nombre total des cellules du corps. Les 57 % restants viennent des micro-organismes qui habitent en nous (bactéries, virus, archées, champignons, protistes).<sup>2</sup> Cet enchevêtrement du vivant rend les espèces solidaires les unes des autres.

La biodiversité étant de plus en plus fortement menacée par nos activités depuis la révolution industrielle, c'est aussi nous-mêmes que nous menaçons. Notre mode de vie et l'utilisation actuelle des ressources posent problème pour notre survie, nous avons donc une responsabilité en deux endroits : la préservation du vivant et le changement de nos modes de consommation des ressources (qui sont issues du vivant).

Les méthodes actuelles de gestion et de protection de la biodiversité (espaces naturels sensibles, réserves, APPB, parcs...), utiles à la protection des espèces sauvages et menacées, ne suffiront pas à elles seules à inverser cette tendance. Au-delà de ces espaces, les lieux et les manières d'exercer nos activités nous rendent également responsables envers toute la biodiversité.

**En signant une Obligation Réelle Environnementale, nous prenons notre responsabilité et nous cherchons à concilier les enjeux de la biodiversité et de la préservation du patrimoine architectural et paysager. Nous expérimentons la recherche d'une certaine frugalité dans notre existence et nos activités ainsi que la cohabitation et le respect envers tous les êtres vivants dans l'espace naturel, culturel et patrimonial singulier du château d'Espeyran.**

1

Exemple au cinéma : Villeneuve Denis (Réal), 2017, Blade Runner 2049.

2

[RIFKIN, Jérémy, (2022), L'âge de la résilience : La Terre se réensauvage, il faut nous réinventer, Les Liens qui Libèrent.

Nous réalisons donc un changement de posture vis-à-vis des non-humains qui occupent le site mais aussi vis-à-vis de nous-mêmes : tenter de considérer nos habitudes anthropocentrées sous un nouveau, des nouveaux regards. Cela nous oblige à réfléchir à une cohabitation avec les autres êtres vivants dans le cadre de nos activités quotidiennes : la conservation des archives microfilms et numériques, la gestion et la conservation d'un château et de ses collections, d'un parc paysager et d'une réserve archéologique, la transmission et la valorisation du patrimoine, particulièrement auprès des jeunes générations, l'organisation d'évènements et l'accueil d'artistes en résidence. Ce changement d'attitude participe à une nécessaire transition écologique qui nous concerne tous et toutes dans nos vies professionnelles et privées et dont on semble percevoir, enfin, le frémissement dans nos sociétés.

**Le château d'Espeyran se dote de quatre obligations vis-à-vis du vivant : le respect, la préservation, la transmission et la coexistence.**

**RESPECTER      TRANSMETTRE**

C'est la pierre angulaire de notre action. Respecter tous les vivants, cela signifie que nous ne pouvons pas remettre en question leur droit à vivre et à exister dans les meilleures conditions possibles. C'est un choix éthique, de la même manière que le respect des droits des êtres humains et de leurs productions culturelles.

Préserver notre patrimoine n'est rien d'autre qu'un travail pour perpétuer et transmettre notre mémoire, notre humanité. Préserver la biodiversité, c'est permettre l'habitabilité de la Terre par les vivants, humains ou non, et sa transmission aux générations futures. A quoi cela servirait-il de préserver si l'on ne peut plus transmettre ?

**COEXISTER      PRÉSERVER**

Toutes les activités humaines du site coexistent les unes avec les autres. Il est nécessaire de coexister consciemment également avec les autres espèces. Nous partageons un même espace et chacun l'habite à sa manière. Cela implique de questionner nos habitudes qui ne tenaient pas compte auparavant des besoins des animaux et des végétaux habitant également le château. En recherchant une cohabitation harmonieuse avec tous les vivants, nous sommes amenés à faire preuve d'une attention nouvelle et à changer nos pratiques.

Sans altérer cette raison d'être initiale du site qu'est la préservation du patrimoine issu de l'activité humaine, nous tournons dorénavant notre attention vers la biodiversité qui doit être préservée pour elle-même et pour les générations futures. Le geste n'est donc pas de hiérarchiser entre les activités, mais de réaliser des compromis, des conciliations au cas par cas, pour favoriser la cohabitation des humains et des non-humains. Ce changement de posture vient renforcer la raison d'être du site.

Pour mettre en pratiques **ces obligations**, nous nous dotons de trois modes d'action vis à vis du vivant : « porter attention » « agir avec responsabilité », « connaître et faire connaître », qui possèdent chacun des déclinaisons. Ces modes d'action seront les garants d'une dynamique respectueuse de la biodiversité d'Espeyran.

### **Porter attention au vivant c'est ...**

- Connaître et considérer toutes les espèces et adopter une posture d'empathie
- Adapter nos comportements aux besoins des espèces. (activités, saisonnalité, rythmes)
- Tenir compte de la diversité des usagers et usages du lieu
- Ne pas détruire injustement
- Veiller au bien-être au travail
- Accompagner les artistes et naturalistes
- Utiliser le principe de précaution

### Comment ?

- Ne pas polluer/ utiliser de produits toxiques
- Tenir compte de la biologie/écologie de ce vivant (prise en compte des cycle biologique et respect du territoire en reproduction par exemple)
- Reconsidérer les nuisibles

### **Agir avec responsabilité c'est ...**

- Adopter de nouvelles manières de penser : questionner les habitudes, utiliser l'empathie, s'appuyer sur les connaissances scientifiques des écologues en particulier, s'appuyer sur l'interdisciplinarité et l'intelligence collective, penser avec humilité
- Toujours rechercher des solutions alternatives et la solution la plus frugale/durable
- Expérimenter avant d'implémenter
- Évaluer les impacts
- Chercher à réduire notre impact / l'impact des visiteurs sur l'environnement
- Rechercher une action favorable à l'épanouissement de la biodiversité/ Favoriser l'installation et l'augmentation de la biodiversité dès que cela est possible / chercher l'équilibre écologique.
- Utiliser la prophylaxie

### Comment ?

- Favoriser les continuités écologiques.
  - Placer le curseur coté biodiversité pour rééquilibrer les hiérarchies
  - Réparer, réemployer recycler
  - Différencier les espaces pour diversifier les habitats
  - Mesurer, réduire notre empreinte (gaz à effets de serre) et partager les résultats
-

### Connaître et faire connaître c'est ...

- Se former
- Impliquer toutes les parties prenantes
- Apprendre l'empathie
- Rendre visible
- Valoriser
- Partager
- Éveiller, Cultiver le désir de faire/ connaître
- Participer à la production des connaissances
- Expérimenter
- Promouvoir pour essayer

### Comment ?

- Expliquer les contraintes avec pédagogie
- Se doter de pratiques et d'outils de documentation/diffusion pour pouvoir essayer
- Partager les connaissances scientifiques





## Les chartes d'hospitalité

Préambule

Charte d'hospitalité "hôtes et hôtesse de passage au château d'Espeyran"

Charte d'hospitalité "enfants et jeunes au château d'Espeyran"

Charte d'hospitalité "séjour d'artistes au château d'Espeyran"

# Préambule

La catastrophe écologique est définitivement prouvée par les scientifiques et elle est désormais éprouvée par chacune et chacun de nous.

Notre manière d'« être-au-monde » a visiblement trouvé ses limites et nos postures (sociales, professionnelles, citoyennes...), nos routines de pensée, nos habitudes font écran.

En dépit d'une certaine prise de conscience des interactions multiples entre chacun.e d'entre nous et le reste du monde, les transformations idéologiques, ontologiques ou culturelles ne se décrètent pas.

En mars 2022, le château d'Espeyran a posé un acte fort en devenant la première institution culturelle à signer une convention d'Obligation réelle environnementale (ORE), qui, pour les 50 ans à venir, l'engage, dans chacune des actions de la gestion de son site, à prendre en compte la biodiversité non pas comme une liste de sujets à protéger mais comme ce monde du vivant qui nous a fait et nous maintient en vie à chaque instant.

Du temps partagé, de la diversité, de la confrontation des compétences et des points de vue, de la circulation des savoirs, ont permis de fédérer, autour de l'équipe du Château d'Espeyran, de nouvelles alliances, une communauté diversifiée de professionnelles et professionnels de la culture, de l'éducation, de naturalistes, d'artistes, de chercheuses et chercheurs, d'étudiantes et étudiants, de citoyennes et citoyens,...

**Le moteur de cet ambitieux projet est l'intelligence collective.**



De la conservation à la conversation, les premiers travaux ont permis les avancées suivantes :

## **Un constat partagé**

Toutes les études sérieuses confirment l'appauvrissement alarmant de notre biodiversité.

## **Une méthode**

La mobilisation de l'intelligence collective se constitue dans une approche interdisciplinaire, intergénérationnelle et ouverte à la société civile. Elle doit nous permettre de prendre en compte le vivant (humains et non-humains) dans chacune de nos actions pour les 50 années à venir. Nous doter d'une capacité d'agir en suivant l'actualité de l'écologie et de la transition d'un point de vue scientifique mais aussi philosophique et sociologique. En changeant de regard sur nos pratiques les plus quotidiennes par le biais de rencontres et d'ateliers participatifs, notre volonté est d'expérimenter, en concertation, nos choix de gestion de notre patrimoine culturel et naturel commun.

## **Des valeurs**

Le château d'Espeyran se dote de quatre obligations vis-à-vis du vivant (humains et non-humains) : le respect, la préservation, la transmission et la coexistence.

## **La promotion d'une instance consultative originale : le comité d'Espeyrance**

Cette instance consultative est un espace de rencontres, d'échanges, de réflexions collectives, citoyennes et interdisciplinaires. Il vise à produire des propositions et des expérimentations. Il rassemble autour de l'équipe d'Espeyran une communauté de contributeurs et contributrices - dont vous pourriez faire partie -, apportant des expertises et compétences variées, mais aussi une vision personnelle et une créativité.

Son objet est de répondre aux questions concrètes soulevées par la mise en œuvre de l'ORE et la transition écologique, sur un site culturel et patrimonial. Les sujets abordés peuvent concerner toutes les dimensions et aspects de l'activité et leurs impacts, ainsi que les projets et l'avenir du site.

Le château d'Espeyran est un lieu ouvert à toutes les personnes de son territoire, proche ou lointain, désireuses d'expérimenter une nouvelle manière d'admettre l'altérité radicale des autres qu'humains, leurs modes d'existence propres, leurs intérêts spécifiques, et de reconnaître le destin commun qui nous lie comme habitantes et habitants d'une même planète.

Nous souhaitons associer le plus grand nombre à cette expérience et constituer par là-même une sorte de communauté ouverte de *chercheuses et chercheurs d'ORE* participant à l'émergence d'une conscience biophile, capable de fonder des états du monde à venir, créer des formes d'imaginaires qui, demain, auront force de loi.

3 Chartes d'hospitalité ont été imaginées afin d'inviter et accueillir artistes, enfants et jeunes, hôtes et hôtesse de passage à participer à l'aventure.

**« L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un dispositif foncier de protection de l'environnement qui engage le propriétaire du foncier auquel elle est attachée à respecter des obligations en termes de préservation de la biodiversité, en concertation avec un organisme compétant. »**

*Le périmètre de l'ORE s'étend aux 13 hectares du parc paysager, aux 7 hectares de la réserve archéologique et à l'ensemble des bâtiments et des collections du site.*



# HÔTES ET HÔTESSES DE PASSAGE AU CHÂTEAU D'ESPEYRAN

## Charte d'hospitalité

### Préambule

Le château d'Espeyran propose un site culturel et naturel d'une grande diversité et d'une grande valeur : un parc paysager, aux confins du territoire agricole de la Costière, surplombe les zones marécageuses de la Camargue Gardoise et plus particulièrement de l'étang du Scamandre, un château du XIX<sup>e</sup> siècle et l'ensemble de son mobilier, un patrimoine équestre, un champ archéologique et enfin le Centre national de conservation d'archives microfilmées et numérisées des Archives de France.

Il est la première institution culturelle à avoir contracté une Obligation réelle environnementale (ORE), qui l'engage pour 50 ans à prendre en compte le vivant (humain et non-humain) dans chacune de ses actions en cherchant à concilier les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager.

Ce contrat interroge de fait les liens, complexes, interdépendants et féconds entre nature et culture, qui structurent la géo-biosphère et les entrelacements des formes du vivant.

Il ouvre des espaces de temps partagés, de confrontation de compétences, de points de vue, de sensibilités et d'imaginaires, de circulation des savoirs, d'intelligence collective, de diversité, de création.

Celles et ceux, poussé.e.s au Château d'Espeyran par le hasard, la curiosité, la flânerie ou le désir d'apprendre, de s'inspirer, de respirer... constituent ce qu'il est coutume d'appeler le *grand public*.

Mais de *public*, il n'y a pas au Château d'Espeyran, ni grand ni petit, pas plus qu'il n'y a de masse indifférenciée. Il y a des personnes, bienvenues dans un lieu appartenant à l'État français, entretenu, géré, préservé pour en offrir la jouissance au plus grand nombre. C'est un *commun* qui les regarde autant qu'elles le regardent.

Inviter les hôtes et hôtesse de passage, les accueillir sur le site d'Espeyran, c'est inscrire leur présence au cœur d'un processus de recherche située, joignant leurs imaginaires, leurs peurs, leurs désirs, leurs avis, leurs questionnements à ceux, actuellement à l'œuvre, dans le cadre de l'ORE résolument souhaité inclusif.

## ARTICLE 1

### OBJET

La présente charte formule les principes, les valeurs, les engagements liant les différentes parties en présence ainsi que les conditions d'accueil des personnes dans le cadre de leur visite sur le site.

## ARTICLE 2

### UNE INVITATION

Les hôtes et hôtesse sont invités à :

- Découvrir la diversité du site entre patrimoine culturel et naturel.
- Vivre ce patrimoine culturel comme un bien commun.
- Expérimenter les rapports avec le vivant.
- Apprendre à connaître et reconnaître la biodiversité (faune, flore...) du site.
- S'initier aux démarches de protection, de préservation, et en saisir les enjeux.
- S'approprier de bonnes pratiques écologiques voire à en devenir les ambassadrices et ambassadeurs.
- Avancer sur leurs propres choix pour mieux se situer dans le monde et pouvoir agir.

Le Château d'Espeyran s'engage à :

- Présenter ses collections en proposant des parcours de qualité adaptés à la demande des personnes.
- Offrir des conditions hospitalières de visites réalisées dans le respect de la biodiversité présente sur le site.

## ARTICLE 3

### DISPOSITIONS GENERALES

Les visites sont gratuites et s'effectuent sur réservation uniquement.

Elles se déroulent en accès libre pour le parc paysager et sont guidées pour le rez-de-chaussée du château, ses collections et les communs.

Le site s'engage à :

- Accueillir les personnes souhaitant découvrir le parc paysager durant les jours d'ouverture en semaine.
- Fournir en amont toutes les informations pratiques aux encadrant.e.s des groupes qui ont réservé pour préparer leur visite.
- Guider les groupes avec l'intervention de personnel qualifié.

Les personnes s'engagent à :

- Respecter le lieu et sa biodiversité.
- Dans le cadre de leur participation à une visite guidée, venir durant les créneaux horaires réservés et prévenir en cas de retard ou d'annulation.
- Suivre les règles d'usages de visite sur le site (en annexe à la charte).



#### ARTICLE 4

##### EVENEMENTS CULTURELS

Plusieurs événements culturels, de portée locale ou nationale, sont proposés tout au long de l'année valorisant le patrimoine culturel et naturel du site dans une démarche de protection et de préservation de la biodiversité. Leur organisation et leur mise en place respectent les cycles des espèces et leurs espaces de vie. A titre d'exemples, le château d'Espéyran participe aux Journées européennes du patrimoine, aux Rendez-vous aux jardins...

Il abrite les rencontres annuelles ACTE autour de la biodiversité...

La venue sur ces événements est gratuite.

#### ARTICLE 5

##### RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les visiteurs et visiteuses disposent sur le site internet du Château d'Espéyran de toutes les ressources et documents nécessaires à la préparation de leurs venues.



La présente charte devra être signée avant tout accueil de groupe.

Le signataire s'engage à respecter la présente charte

A Saint-Gilles, le :

Signature du ou de la responsable :

# ENFANTS ET JEUNES AU CHÂTEAU D'ESPEYRAN

## Charte d'hospitalité

### Préambule

Le château d'Espeyran propose un site culturel et naturel d'une grande diversité et d'une grande valeur : un parc paysager, aux confins du territoire agricole de la Costière, surplombe les zones marécageuses de la Camargue Gardoise et plus particulièrement de l'étang du Scamandre, un château du XIX<sup>e</sup> siècle et l'ensemble de son mobilier, un patrimoine équestre, un champ archéologique et enfin le Centre national de conservation d'archives microfilmées et numérisées des Archives de France.

Il est la première institution culturelle à avoir contracté une Obligation réelle environnementale (ORE), qui l'engage pour 50 ans à prendre en compte le vivant (humain et non humain) dans chacune de ses actions en cherchant à concilier les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager.

Ce contrat interroge de fait les liens, complexes, interdépendants et féconds entre nature et culture, qui structurent la géo-biosphère et les entrelacements des formes du vivant.

Il ouvre des espaces de temps partagés, de confrontation de compétences, de points de vue, de sensibilités et d'imaginaires, de circulation des savoirs, d'intelligence collective, de diversité, de création.

Les enfants et les jeunes, sur leurs différents temps de vie (familial, scolaire et de loisirs) ont d'évidence toute leur place dans ce laboratoire ouvert !

Le poète, écrivain, paysan et militant écologiste américain, Wendell Berry, nous l'a fait remarquer il y a bien des années : « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Les inviter, les accueillir sur le site d'Espeyran, c'est inscrire leur présence au cœur d'un processus de recherche située, joignant leurs imaginaires, leurs peurs, leurs désirs, leurs avis, leurs questionnements à ceux, actuellement à l'œuvre, dans le cadre de l'ORE résolument souhaité inclusif.

## ARTICLE 1

### OBJET

La présente charte formule les principes, les valeurs, les engagements liant les différentes parties en présence ainsi que les conditions d'accueil et d'organisation des groupes d'enfants et de jeunes, accompagnés par des professionnels de l'éducation (enseignantes et enseignants, animatrices et animateurs, éducatrices et éducateurs,...) dans le cadre d'un projet.

## ARTICLE 2

### UNE INVITATION

Les enfants et les jeunes sont invités à :

- Découvrir la diversité du site entre patrimoine culturel et naturel.
- Vivre ce patrimoine culturel comme un bien commun.
- Expérimenter les rapports avec le vivant.
- Apprendre à connaître et reconnaître la biodiversité (faune, flore...) du site.
- S'initier aux démarches de protection et de préservation.
- S'approprier de bonnes pratiques écologiques voire à en devenir les ambassadeur.rice.s.
- Participer à des actions éco-citoyennes.
- Avancer sur leurs propres choix pour pouvoir agir, se situer dans le monde et gagner en confiance pour s'avancer dans la vie.

Le Château d'Espeyran, dans le cadre de son service éducatif, s'engage à :

- Considérer les enfants et les jeunes comme des personnes à part entière

- Mettre en œuvre le principe de responsabilité intergénérationnelle, dans la lignée de la déclaration de l'Unesco de 1997 sur « les responsabilités des générations présentes envers les générations futures » (qui sont en fait déjà là).
- Offrir aux enfants et aux jeunes l'hospitalité nécessaire à développer, par le biais d'activités diverses, l'estime de soi, la capacité à collaborer, la persévérance, la curiosité, le respect comme autant de leviers pour leurs apprentissages, leur réussite scolaire puis professionnelle ainsi que pour le bien-être psychologique indispensable à leur devenir.
- Proposer des cycles d'activités sur la découverte de ses collections patrimoniales.
- Accompagner les enseignants et les éducateurs dans leurs projets pédagogiques liés au patrimoine culturel et à la protection environnementale.



## ARTICLE 3

## DISPOSITIONS GENERALES

Le Château d'Espeyran accueille les groupes scolaires pour des visites ponctuelles ou régulières sur rendez-vous. Le site s'engage à :

- Ouvrir selon des horaires spécifiques pendant le temps scolaire.
- Encadrer l'accueil des groupes par du personnel qualifié.
- Fournir toutes les informations nécessaires aux encadrants et aux participants pour une utilisation optimale des documents et des outils pédagogiques mis à leur disposition.

L'adulte responsable du groupe s'engage à :

- Prendre rendez-vous pour venir avec son groupe durant les créneaux horaires réservés, respecter les horaires et prévenir en cas de retard ou d'annulation.
- Assurer la surveillance et veiller au bon comportement des participants en lien avec le règlement de visite du site.
- Participer à l'animation proposée.

## ARTICLE 4

PERMETTRE L'ACCES A LA CULTURE ET  
DEVELOPPER LES CONSCIENCES  
ECOLOGIQUES DES PLUS JEUNES

Les activités pédagogiques proposées font découvrir le patrimoine culturel et naturel dans une démarche d'équilibre et de cohabitation en respectant les lieux, les cycles des espèces et leurs espaces de vie.



La collaboration étroite avec les professionnels de l'éducation permet de réaliser des parcours éducatifs axés sur les collections du Château, ses archives et son parc paysager.

Conçue comme des temps de vie partagés (visites, observations, repas, pauses, goûters...), la présence des enfants et des jeunes sur le site fournit l'occasion de sensibiliser, initier chacune et chacun à la gestion de son empreinte écologique, au recyclage des déchets et d'en comprendre concrètement les enjeux.

ARTICLE 5

RESSOURCES HUMAINES ET DOCUMENTAIRES

Depuis près de 20 ans, le Château d'Espeyran a inscrit l'éducation au cœur de son projet scientifique et technique. Un enseignant, missionné par le rectorat de l'Académie de Montpellier, lui apporte ponctuellement son expertise.

Le site internet du Château d'Espeyran dispose d'une rubrique contenant les ressources et documents nécessaires à la préparation d'un projet avec une venue sur site.

Des exemples de visites et d'ateliers annuellement proposés sont disponibles autour de thématiques comme les métiers d'autrefois, l'art culinaire au XIX<sup>e</sup> siècle, faune et flore, des arts aux arts décoratifs....).

Dans le cadre des séjours d'artistes au château, des activités de pratiques artistiques sont organisées afin d'associer les enfants et les jeunes à un processus de création. Ces rencontres avec des artistes contemporains à l'œuvre sur le site en lien avec le vivant permettent de croiser les approches (historique, ethnologique, écologique... et artistique) sur un mode sensible et partagé.



La présente charte devra être signée avant tout accueil de classe/groupe.

Le signataire s'engage à respecter la présente charte.

A Saint-Gilles, le :

Signature du ou de la responsable du groupe :

# SÉJOURS D'ARTISTES AU CHÂTEAU D'ESPEYRAN

## Charte d'hospitalité

### Préambule

Le château d'Espeyran propose un site culturel et naturel d'une grande diversité et d'une grande valeur : un parc paysager, aux confins du territoire agricole de la Costière, surplombe les zones marécageuses de la Camargue Gardoise et plus particulièrement de l'étang du Scamandre, un château du XIX<sup>e</sup> siècle et l'ensemble de son mobilier, un patrimoine équestre, un champ archéologique et enfin le Centre national de conservation d'archives microfilmées et numérisées des Archives de France.

Il est la première institution culturelle à avoir contracté une Obligation réelle environnementale (ORE), qui l'engage pour 50 ans à prendre en compte le vivant (humain et non humain) dans chacune de ses actions en cherchant à concilier les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager.

Ce contrat interroge de fait les liens, complexes, interdépendants et féconds entre nature et culture, qui structurent la géo-biosphère et les entrelacements des formes du vivant.

Il ouvre des espaces de temps partagés, de confrontation de compétences, de points de vue, de sensibilités et d'imaginaires, de circulation des savoirs, d'intelligence collective, de diversité, de création.

Pour peu qu'ils/elles s'engagent à y prendre part, les artistes-auteurs (ou toute personne ou collectif développant un projet professionnel dans le champ, possiblement interdisciplinaire, de l'art contemporain) ont d'évidence toute leur place dans ce laboratoire ouvert !

Les inviter, les accueillir sur le site d'Espeyran, c'est inscrire leur présence au cœur d'un processus de recherche située, joignant leurs univers de création aux questionnements à l'œuvre dans le cadre de l'ORE.

## ARTICLE 1

### OBJET

La présente charte formule les principes, les valeurs, les engagements liant les différentes parties en présence ainsi que les conditions d'accueil et d'organisation du séjour dans le respect de la loi et de la réglementation en vigueur relatives à la liberté de création, la mise en œuvre des droits culturels, la rémunération des artistes et la propriété intellectuelle.

Le patrimoine culturel et naturel du site d'Espeyran impose des règles de protection et de conservation qui seront absolument respectées.

Par l'accueil régulier d'artistes sur son site, le Château d'Espeyran affirme un soutien à la création artistique avec un attachement au respect des principes de parité et de diversité.



## ARTICLE 2

### UNE INVITATION

L'artiste-auteur est invité à :

- S'inscrire dans la démarche, les valeurs et les thématiques de réflexions de l'ORE.
- Questionner sa pratique artistique au regard des enjeux écologiques et des relations avec le vivant.
- Explorer, avec son propre regard et sa propre sensibilité, les ressources du site d'Espeyran qu'elles soient culturelles et patrimoniales (en lien avec la protection et la préservation de ses collections, son bâti, son histoire, ses paysages...) et/ou naturelles (en lien avec la protection et la préservation de sa biodiversité...) pour en livrer de nouvelles approches et d'autres récits.

## ARTICLE 3

### ACCUEIL ET COLLABORATION

L'accueil des artistes-auteur.e.s se fait sur invitation. En collaboration entre le site d'Espeyran et l'artiste et sur la base de son projet, il sera établi en amont la durée et les conditions de la résidence artistique.

A partir d'une première intention de création et après s'être imprégné de l'histoire du site, de son projet en faveur du vivant, l'artiste pourra affiner son projet artistique, le faire évoluer et apporter son regard créatif sur le lieu.

Attentif aux besoins de l'artiste accueilli.e sur le principe de l'hospitalité, le Château d'Espeyran lui offre la possibilité de s'intégrer à la vie du site.

Il met à sa disposition à titre gracieux

- Un logement situé sur le site
- Un espace de travail
- Des moyens de production
- Des ressources

Il favorise les relations de l'artiste avec les personnes ressources du territoire et facilite son immersion lors de la conception de son œuvre.

Les souplesses d'emploi du temps sont favorisées pour permettre la présence de l'artiste en dehors du temps de son séjour au château (vernissage, journée scolaire...).

Le Château d'Espeyran participe à la diffusion du projet de création *in situ* de l'artiste à travers ses réseaux de communication.



#### ARTICLE 4

##### ÉCOLOGIE DE L'ART, ART DE L'ÉCOLOGIE : éco-conception des œuvres

Dans le respect des valeurs de l'Obligation réelle environnementale du site :

L'artiste se préoccupe des conditions de production de sa création :

- Provenance et utilisation des ressources
- Emploi de matériaux respectueux de l'environnement
- Recyclage des œuvres
- Prise en compte de la biodiversité présente et de ses besoins

La conception et la monstration de ses œuvres est une opportunité de dialogue avec la pluralité des acteurs et actrices du site voire du territoire.



#### ARTICLE 5

##### TRANSMISSION

L'œuvre produite par l'artiste reste sa propriété pleine et entière. L'artiste pourra être invité.e à partager sa pratique artistique avec des enfants et des jeunes, dans le cadre d'une programmation de médiation écologique et culturelle auprès des écoles et établissements scolaires du secteur portant sur une sensibilisation à sa démarche créative. Animée en collaboration avec l'équipe de médiation du site et des enseignants associés, la médiation intervient comme un vecteur de lien et de transmission auprès des jeunes scolaires qui sont amenés à découvrir le projet artistique et à y prendre part. La présentation de l'œuvre se déroulera idéalement pendant le festival de la biodiversité « ACTE » (généralement le 1er week-end de juin) et sera l'occasion d'organiser des rencontres avec les visiteurs afin de présenter le processus créatif de l'artiste. Elle pourra, selon le cas, également faire l'objet d'une monstration lors de Journées européennes du patrimoine (2<sup>e</sup> quinzaine de septembre).

#### ARTICLE 6

##### TEMPORALITÉ DES ŒUVRES

La temporalité des œuvres sera déterminée au regard des enjeux généraux du site :

- Protection de la Biodiversité
- Intégrité des paysages, des bâtis et des collections
- Programmation des résidences artistiques à venir
- Évènements / animation du site
- ...

Le temps d'installation de l'œuvre pourra donc être limité.



ARTICLE 7

CONSTRUISONS DEMAIN

La présence d'artistes à Espeyran est l'occasion de promouvoir le dialogue : l'œuvre permettant un échange entre professionnels de la culture, naturalistes, artistes et citoyen.ne.s sur les enjeux, la complexité et la richesse du vivant.

**L'art participe au projet de mieux vivre ensemble, entre humains et non-humains, de construire des valeurs partagées pour un monde à venir.**



Le signataire adhère au projet porté par Espeyran et en devient un ambassadeur.

A Saint-Gilles, le :

Signature de l'artiste:



# Le Comité d'Espeyrance, expérimenter ensemble

## 1. Pourquoi un Comité d'Espeyrance ?

- a. Un engagement global et à long terme
- b. S'ouvrir aux actrices et acteurs du territoire
- c. Société civile, scientifiques et gestionnaires du patrimoine : des apports mutuels.

## 2. Définition et composition du Comité

- a. Une finalité, des objectifs
- b. La composition du Comité
- c. Une composition diverse, variable, évolutive et ouverte
- d. Une diversité d'acteurs, une diversité d'apports

## 3. Comment s'organise le Comité d'Espeyrance ?

## 4. Un processus itératif et collaboratif

- a. Les étapes en détail
- b. Déroulement d'une rencontre du Comité d'Espeyrance
- c. Le Comité d'Espeyrance, quels changements dans le fonctionnement? illustration!
- d. L'atelier philo

## 5. Outils et méthodes

## 6. Prochains sujets d'expérimentation

---

# Le Comité d'Espeyrance, expérimenter ensemble

## 1. Pourquoi un Comité d'Espeyrance ?

La démarche d'intelligence collective initiée avec l'ORE a mis en évidence la nécessité d'expérimenter pour parvenir à transformer les pratiques de l'organisation à la hauteur des enjeux. Nous avons donc imaginé collectivement quels pouvaient être les contours de ces expérimentations.

### a. Un engagement global et à long terme

Il est difficile de prévoir avec exactitude aujourd'hui les questions, les besoins et les normes qui, dans 50 ans, animeront l'ORE, autant du point de vue de l'adaptation aux effets des dérèglements que de leur prévention.

Pour prendre en compte le vivant dans chacune de ses actions pour les 50 années à venir, le château d'Espeyrance doit agir en suivant l'actualité scientifique de l'écologie et de la transition.

Il nous faut donc pouvoir expérimenter et suivre les évolutions de nos choix, mais aussi changer de regard sur nos pratiques les plus quotidiennes.

### b. S'ouvrir aux actrices et acteurs du territoire

Le comité d'Espeyrance est une entité hybride et souple qui permet l'ouverture du dialogue autour de l'ORE du château d'Espeyrance vers l'extérieur. Sa forme permet de se saisir de questions concrètes de manière décloisonnée, et d'y apporter une réponse qui favorisera l'interdisciplinarité scientifique et les interactions sociales.



« Le Centre national du microfilm et de la numérisation d'Espeyrance est la première institution culturelle à avoir signé une convention d'obligation réelle environnementale, qui l'engage pour 50 ans à prendre en compte le vivant dans chacune de ses actions. »

Ministère de la culture.



La nature expérimentale du fonctionnement de ce comité permettra avant tout de décloisonner l'ORE du fonctionnement « en silo », entre spécialistes d'une même discipline. Son existence dans le temps long favorisera la transformation progressive et adaptée des pratiques, prenant en compte les contraintes et réalités du site, de ses activités techniques et scientifiques, de la vie des équipes, de l'accueil des visiteurs, visiteuses et des artistes, et enfin des installations techniques.

Les changements ou actions proposés par le comité s'inscrivent dans une trajectoire ambitieuse mais pragmatique, respectueuse de chacun et du rythme de la vie du site autant que de ses contraintes. Cela dit, l'ambition de ce comité est de pouvoir réunir des actrices et acteurs hétérogènes sur des questions concrètes, et d'ouvrir ces questionnements à d'autres actrices et acteurs du territoire qui seraient concernés également ou détiendraient des compétences clés pour imaginer des solutions.

L'objet et les bases du fonctionnement de ce comité ont été définis, testés et enrichis au cours des ateliers participatifs d'élaboration du cadre de gestion de l'ORE. L'idée est née lorsque nous avons abordé la question de l'impact écologique des techniques utilisées dans le travail à Espeyran. Les participant.e.s ont constaté le besoin d'expérimenter pour pouvoir se saisir de ces questions, mais également la nécessité d'une ouverture en fédérant les équipes du service et des actrices et acteurs extérieurs.

Le Comité d'Espeyran répond, au moins partiellement, aux enjeux suivants : pouvoir prendre des risques de manière encadrée, se former, analyser l'expérience pour aller plus loin mais aussi revenir sur des expérimentations jugées non-concluantes et assurer une continuité des actions entreprises et de la dynamique.

### c. Société civile, scientifiques et gestionnaires du patrimoine : des apports mutuels.

L'ORE rend nécessaire un changement de posture vis à vis de la manière de mener des transformations dans l'organisation. Les questions de l'ORE se posent avec une évidence nouvelle quand des regards extérieurs que l'on n'aurait pas attendu habituellement sont invités à participer.

Ces personnes extérieures à la gestion habituelle du site osent poser des questions qu'un regard expert évite, que l'on peut considérer parfois comme naïves et donc souvent critiques des fondements même de l'existant.

Dans un autre sens, les questions d'Espeyran sont très spécifiques, mais elles comportent une partie de pratiques communes et de questions de transition écologique qui se poseront finalement à chacun.e. Les apports de l'ORE peuvent donc être partagés dans chaque foyer ainsi que dans chaque lieu similaire à Espeyran à l'instar de la question de produits toxiques utilisés pour la désinsectisation.

A la manière dont la Convention citoyenne pour le climat a fait émerger un groupe de citoyen.ne.s bien informés des enjeux climatiques et porteurs de réponses, le Comité d'Espeyrance pourrait être à l'origine de la formation de citoyen.ne.s qui deviendraient des portes-paroles informés, dans leurs associations, des solutions envisageables pour toutes et tous.

En plus d'ouvrir toujours plus le patrimoine et la biodiversité à l'intérêt de tous et toutes, en intégrant des membres de la société civile à la discussion, celle-ci se voit enrichie d'une participation qui n'était pas permise à l'origine.

Les associations et citoyen.ne.s qui participent bénéficient d'une ouverture à ce qui est d'ordinaire caché car inhérent à la gestion. Peut-être que pour les plus jeunes d'entre elles et eux, ces questionnements donneront lieu à des vocations culturelles et écologiques, ainsi qu'à rendre possible la prise en main de la transition écologique.



## 2. Définition et composition du Comité

Le Comité d'Espeyrance est une instance consultative. Espace de rencontres, d'échanges, de réflexions collectives et interdisciplinaires, il vise à produire des propositions et des expérimentations en favorisant un décloisonnement des pratiques habituelles des professionnels. Il rassemble autour de l'équipe d'Espeyran une communauté de contributeurs et contributrices, apportant des expertises et compétences variées, mais aussi une vision personnelle et une créativité. Son objet est de répondre aux questions concrètes soulevées par la mise en œuvre de l'ORE et de la transition écologique, sur un site culturel et patrimonial. Les sujets abordés peuvent concerner toutes les dimensions et aspects de l'activité et leurs impacts, ainsi que les projets et l'avenir du site.

Les choix méthodologiques reposent sur une facilitation de l'intelligence collective pour susciter l'innovation, créer l'impulsion et les conditions indispensables du changement. En croisant les diverses expertises et en intégrant l'apport des acteurs locaux et des citoyens, le Comité d'Espeyrance veut contribuer à cette inventivité et à renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire face aux questions de la protection de la biodiversité et de la transition écologique.

Les rencontres du Comité d'Espeyrance constituent un temps de rupture avec la gestion quotidienne du site. Le Comité réinterroge, inspire, suscite, appuie, suit et évalue les actions conduites en lien avec l'ORE.

### a. Une finalité, des objectifs

**Finalité** Accompagner et faciliter la mise en œuvre des objectifs de l'ORE et la transition écologique du site d'Espeyran.



Fédérer autour de la démarche de l'ORE et contribuer à la mise en réseau des acteurs locaux et citoyens concernés par les enjeux de transition écologique, de la biodiversité et à la construction d'une culture partagée



Analyser les usages et pratiques existantes pour contribuer à leur évolution



Produire des propositions, impulser, accompagner et évaluer des expérimentations



Partager les ressources, réflexions et productions, les capitaliser pour favoriser inspiration et essaimage

## b. La composition du Comité

Le Comité d'Espérance mobilise une communauté, c'est à dire un réseau de personnes impliquées dans la vie du site (la direction et l'équipe de gestion et d'animation, les principaux prestataires, les partenaires institutionnels et associatifs...) des des actrices et acteurs locaux et citoyennes et citoyens souhaitant contribuer, ainsi que des personnes extérieures au territoire qui apportent leurs compétences ou leurs expériences.

Ces personnes sont réunies par une communauté d'intérêts, d'objectifs et de valeurs tels que définis par le cadre de gestion de l'ORE.

## c. Une composition diverse, variable, évolutive et ouverte

**Diverse ....** Elle met en dialogue des points de vue institutionnels, experts, créatifs et citoyens. Cette diversité permet un partage des connaissances, une acculturation mutuelle. Elle crée les conditions d'échanges inédits et fertiles pour imaginer des solutions efficaces, adaptées aux réalités et contraintes et pour ouvrir des perspectives nouvelles (voire disruptives).

**Variable....** Les rencontres du Comité d'Espérance mobilisent différentes personnes et compétences de la communauté en fonction du sujet abordé, en respectant un principe de pluralité de points de vue.

**Evolutive....** La communauté est appelée à s'élargir et évoluer selon les besoins, préoccupations et actualités du site liés à l'application de l'ORE.

**Ouverte....** Des personnes et structures qui ne font pas partie du Comité peuvent être associés de manière ponctuelle lorsque leur contribution apparaît utile (ex: apport de compétences) ou que leur participation vise à nourrir d'autres démarches.



d. Une diversité d'acteurs, une diversité d'apports

**Experts, professionnels, acteurs**

**institutionnels**, les transformations à opérer nécessitent la mobilisation et le croisement de connaissances théoriques et empiriques variées. La diversité des domaines d'expertise, des compétences techniques et créatives favorise la recherche d'approches et de solutions innovantes.

**L'équipe d'Espeyran** constitue le socle indispensable du Comité, à la fois porteuse d'une connaissance du site et de l'institution, d'observations et d'analyses de terrain, vigie attentive à la faisabilité et la pertinence des propositions collectives au regard de la vocation, des contraintes et du fonctionnement du site.



**Artistes :**

Le regard des artistes apporte un angle singulier et enrichit les réflexions. Le travail des artistes sur site est une autre manière d'interroger notre rapport au vivant, et les possibilités de coexistence, en les concrétisant au-travers d'œuvres et d'expériences sensibles.

**Actrices et acteurs du milieu associatif et citoyennes et citoyens :**

L'ouverture à la société civile engage à dépasser les débats d'experts et vient réinterroger les enjeux et les possibles, sans écarter les questionnements dérangeants.

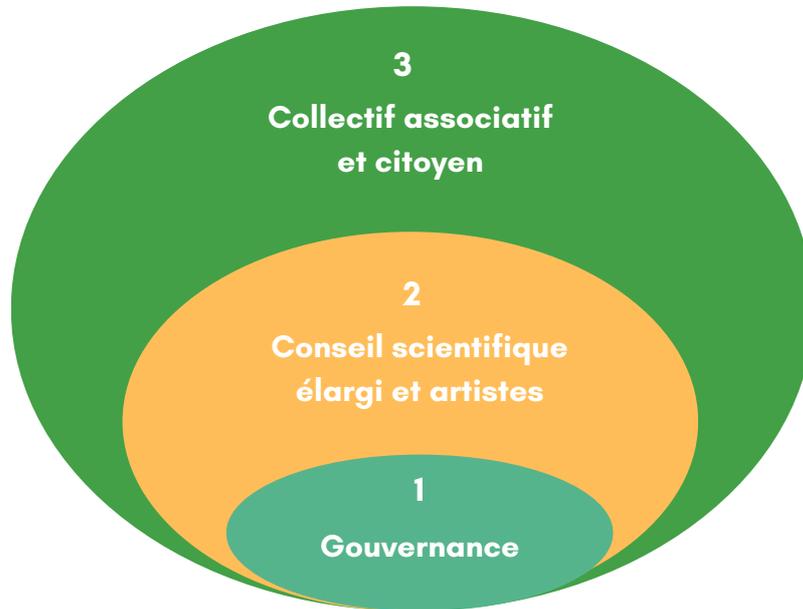
Qui peut participer ? A quelles conditions ?

**La participation au Comité d'Espeyran est ouverte à toute personne ou structure souhaitant contribuer, sur invitation ou demande. Elle peut concerner l'ensemble de la démarche ou l'une des questions abordées par le Comité.**

La participation au Comité d'Espeyran est volontaire et bénévole.

Elle peut toutefois faire l'objet d'un défraiement, notamment en ce qui concerne les personnes/structures invitées ponctuellement.

### 3. Comment s'organise le Comité d'Espeyrance ?



#### Légende :

**Gouvernance** : noyau fixe, qui assure le pilotage du Comité et la mise en œuvre des expérimentations. Composition : Le centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) et sa direction, le service interministériel des Archives de France (SIAF)

**Conseil scientifique élargi** : partenaires institutionnels du site, référents des partenaires engagés dans l'ORE (Syndicat mixte de la Camargue Gardoise, CEN...) réseau d'experts, scientifiques, professionnels, prestataires, conseils... régulièrement impliqués dans la vie du site ou associés spécifiquement dans le cadre de l'ORE. Exemples: écologues, universitaires...  
Ce niveau intègre également les artistes en résidence et/ou associés à des projets ou réflexions.

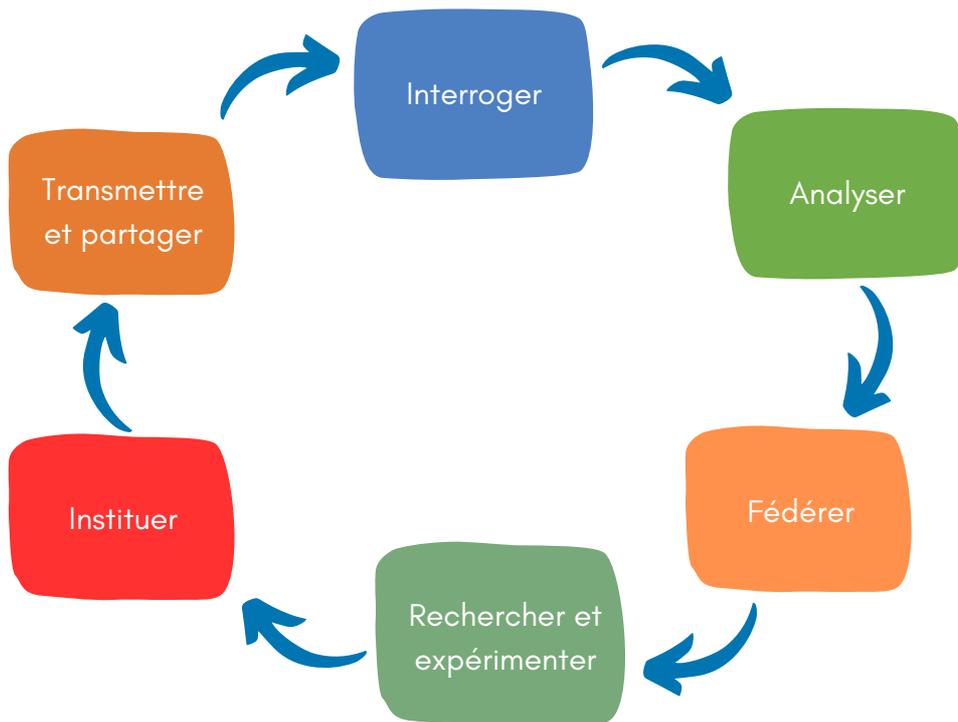
**Collectif associatif et citoyen** : Référents de structures associatives impliquées dans l'ORE, personnalités qualifiées (expertises et compétences variées) et citoyens (dont habitants de la Commune de Saint-Gilles), etc.

#### Remarques sur le fonctionnement

- Le Comité d'Espeyrance s'applique dans le cadre de la mise en œuvre de l'ORE et non dans la gestion quotidienne.
- Le Comité d'Espeyrance est constitué de l'ensemble des trois niveaux représentés dans le schéma.
- Le Comité d'Espeyrance fonctionne par projets issus du partage d'une question (= interrogation, problématique, observation d'une contradiction...) soumise à une communauté.
- Une nouvelle question pourra émaner sans distinction des cercles 1, 2 ou 3 du Comité d'Espeyrance.
- Chaque nouvelle question posée conduira à évaluer dès le départ l'intérêt de la collaboration des différents niveaux. Il n'est pas nécessaire que les trois niveaux soient systématiquement et à tout instant impliqués.
- Les membres de la communauté seront informés de chaque nouvelle question / nouveau projet au sein du Comité. Ils pourront alors décider en fonction de leur intérêt si ils souhaitent s'y investir.

#### 4. Un processus itératif et collaboratif

L'activité du Comité d'Espérance se traduit par un processus itératif en 5 étapes, allant du questionnement au partage des ressources et de l'expérience créées, conduisant à l'émergence de nouveaux questionnements. Ces 5 étapes se retrouvent dans le déroulé de chaque rencontre du Comité d'Espérance.



## a. Les étapes en détail



**Interroger,**  
une évidence, une  
intention, un projet...

**C'est quoi ?**

Questionner du point de vue de la biodiversité, de la transition écologique et sociétale les évidences (pratiques, habitudes, représentations)  
Identifier des problématiques, des nœuds, des contradictions, des points à solutionner....

**Comment ?**

Le Comité peut être saisi par un / plusieurs de ses membres ou une personne / structure extérieure qui soumet une question. Le ou les porteurs de la question en définissent les termes en sollicitant le cas échéant des membres du Comité pour un appui.

**Exemples :** *“Le site est-il économe en eau?”, “Je voyage à vélo, quelles solutions pour poser mon vélo et mes affaires quand je veux faire une pause et visiter le parc et le château ?”*



**Analyser,**  
les usages et les  
besoins

**C'est quoi ?**

Pour permettre un changement de pratiques réellement efficient, il faut tout d'abord se demander quels sont les usages et les besoins pour lesquels une technique est utilisée, une action est réalisée.

**Comment ?**

Les personnes impliquées sur la résolution d'une question produisent une description et une analyse (enquête, recueil de données, observation, audit...). Cette investigation peut être réalisée en amont ou faire l'objet d'une rencontre du Comité d'Espeyrance pour une analyse croisée ou encore s'appuyer sur une expertise externe.

**Exemples :** *Faire un bilan carbone pour connaître nos consommations : identifier les pistes de ce qu'il faut réduire.*



**Fédérer,**  
les acteurs

**C'est quoi ?**

Réunir les personnes concernées, intéressées, susceptibles d'apporter l'expertise / les compétences / l'expérience utiles à la réflexion.

**Comment ?**

Les besoins d'éclairages pour appréhender la question sont précisés. Une invitation est adressée soit à un groupe défini, soit à l'ensemble de la communauté avec la mention des besoins. Le Comité peut solliciter des actrices et acteurs externes (universités, chercheurs, porteurs de projets...).

**Exemples :** *Sollicitation d'une entreprise spécialisée et d'une université dans le cadre d'un projet tuteuré / Parlement des enfants (consultation sur la réalisation d'une vidéo d'accueil des classes).*

## 4

**Rechercher et  
expérimenter****C'est quoi ?**

Il s'agit d'une phase d' « action » du comité, qui accompagne une expérimentation concrète de solution, et l'évaluation de sa pertinence. Elle se fait par un processus le plus interdisciplinaire possible : scientifiques (y compris sciences humaines), artistes, institutionnels, etc.

**Comment ?**

Les personnes impliquées sur le sujet / la question construisent collectivement une proposition et des modalités d'expérimentation. Ils suivent la mise en oeuvre d'une action expérimentale (et éventuellement y participent), produisent une évaluation. Il peut s'agir d'un prototype, de l'application d'une solution à petite échelle, d'un événement test...

**Exemples :** « Créer un prototype de bus à pédales ou un casier « land art » pour les affaires des cyclistes »

## 5

**Instituer,  
des solutions  
pertinentes****C'est quoi ?**

Il s'agit ensuite de formuler des propositions (nourries de l'expérimentation et son évaluation), à destination de la gouvernance de l'ORE, et de l'ensemble du Comité.

**Comment ?**

Les personnes impliquées sur le sujet capitalisent les résultats de l'évaluation, apprécient la faisabilité de la généralisation d'une solution donnée (en consultant les personnes concernées).

**Exemples :** Suite à une action test, proposer l'achat de vélos électriques pour généraliser leur utilisation sur les déplacements courts sur le temps de travail des agents.

## 6

**Transmettre et  
partager  
les  
réflexions/solutions****C'est quoi ?**

Communiquer sur les réflexions, les actions menées, les productions auprès de l'ensemble du Comité et tous les acteurs impliqués et de divers publics

**Comment ?**

Les personnes impliquées participent à la capitalisation des éléments (données, photos / vidéos, résultat de questionnaires...), caractérisent collectivement ce qui relève du spécifique et du transmissible et contribuent à la production et la diffusion de supports d'information et de communication.

**Exemples :** Réalisation d'une fiche expérience sur une expérimentation / Participation à un événement pour témoigner.

## b. Déroulement d'une rencontre du Comité d'Espeyrance

Le déroulement d'une rencontre du Comité d'Espeyrance peut adopter différents formats selon le sujet abordé et les besoins de la réflexion, le "résultat" recherché. Toutefois, le déroulement reprend les 5 étapes définies dans le processus du Comité :

### (1) Une étape de questionnement

Partage et reformulation collective de la problématique / question.

### (2) Une étape d'analyse

Cette étape doit permettre de définir précisément les contours d'une problématique, d'un sujet.

### (3) Une étape pour fédérer

Une invitation comportant un objet (question, problématique, expression d'un besoin...), une date et un lieu, une indication sur la méthode ou un bref déroulé est adressé soit un à groupe défini, soit à l'ensemble de la communauté.

### (4) Une étape de recherche et d'expérimentation

Le sujet est exploré collectivement en utilisant la méthode la plus adaptée.

### (5) Une étape pour instituer

Les rencontres sont clôturées sur la formalisation d'un "livrable" qui peut prendre différentes formes (proposition écrite, maquette, vidéo, enregistrement ...). Son contenu est validé par les participant.e.s.

### (6) Transmettre et partager

Une synthèse des échanges et du résultat est produite (compte-rendu, relevé de décision, dessin, podcast...) et diffusée sur la bibliothèque partagée.



Une bonne pratique pour guider l'animation !

Respecter la règle des 3 unités : 1 temps, 1 sujet, 1 aboutissement

## Exemples de méthodes d'animation

### Atelier philo

L'atelier philo vise à questionner collectivement une notion ou un mot pour dépasser les "évidences" et lui donner un nouvel éclairage. ex: Qu'est-ce que l'accueil pensé selon un point de vue permaculturel?

### Atelier de co-développement

Une personne présente une situation, une problématique.

Un groupe de 4/6 personnes s'exprime sur la situation, l'analyse, recherche des manières d'y répondre.

La personne qui a présenté s'exprime sur l'analyse et les solutions. Cette méthode permet une prise de distance par rapport à une problématique.

### c. Le Comité d'Espeyrance, quels changements dans le fonctionnement? illustration !

L'exemple ci-dessous vise à illustrer le processus du Comité d'Espeyrance et son apport à la mise en œuvre de l'ORE.

#### Contexte

*Le site d'Espeyrance est situé à proximité d'un axe cyclo-touristique majeur, la Via Rhona. Le développement des mobilités douces, qu'elles soient touristiques ou quotidiennes, invite à accélérer les mesures pour faciliter l'accueil des vélos sur site, une préoccupation déjà présente dans les événements. De fait, la création d'aménagements est à prévoir à court terme. Comment procéder pour que cet accueil corresponde aux besoins et aux pratiques sans porter atteinte au patrimoine et à sa perception par les visiteurs?*

Et si le Comité d'Espeyrance n'était pas inventé...

L'équipe technique d'Espeyrance constate le besoin et rédige un cahier des charges, après un travail de repérage sur le terrain d'analyse et d'estimation des besoins ainsi qu'un benchmark pour identifier les solutions performantes.

Une mise en concurrence est réalisée sur la base de ce cahier des charges, les propositions sont étudiées, avec un critère prix prépondérant.

Un prestataire est retenu, et des échanges avec l'équipe s'engagent pour adapter sur le terrain la solution proposée. Les aménagements sont réalisés.

Des actions de communication (site Internet, information de l'Office de tourisme...) sont déployées pour porter à la connaissance du public la création de ce nouvel équipement.

Et si le Comité d'Espeyrance s'emparait de cette question...

L'équipe technique d'Espeyrance constate le besoin. Une personne propose de consulter le Comité d'Espeyrance.

Un groupe de travail se forme pour définir le cadre de réflexion et d'expérimentation (la « question » à soumettre), en s'appuyant sur les compétences de personnes ressources.

La question est partagée avec le Comité d'Espeyrance sous la forme d'une invitation à un atelier philo, première étape de la réflexion.



#### d. L'atelier philo

La personne porteuse de la question (directeur technique) ouvre la rencontre. Il expose le contexte, les objectifs, les défis... Il pose la question « Pourquoi et comment proposer un accueil vélo respectueux du site, du vivant, de l'équipe et des usagers ? ». Un autre membre du Comité rappelle les principes définis dans le cadre de gestion au-travers des Chartes et de leur préambule.

Une intervenante, philosophe et auteure d'un essai consacré à l'hospitalité rebondit sur ces principes et éclaire la question dans un propos introductif. Elle invite ensuite les participant.e.s à une réflexion en marchant dans le parc sur le thème « Qu'est-ce que l'accueil » ? Les échanges sont enregistrés, les participant.e.s se retrouvent pour un temps de partage et de capitalisation.

Le lexique du Comité d'Espeyrance s'enrichit d'un nouveau terme et de sa définition appropriée. Le collectif s'accorde sur les précisions qui peuvent être apportées aux principes de l'accueil sur site, qui sont institués (provisoirement, comme le veut le processus itératif du Comité!).

Les participantes et participants font une proposition : prendre en compte la réalité des usages au-travers d'un atelier avec des étudiants en Master Design. Parmi les participants, 2 représentantes et représentants associatifs font connaître leur souhait d'être associé.e.s à la suite du projet au sein d'un groupe de travail *ad hoc* pour apporter leurs compétences sur la pratique du vélo et les matériaux.

La proposition est étudiée par l'équipe d'Espeyrance qui la met en œuvre. Les étudiants de Master réalisent des prototypes mobiles et co-organisent avec l'équipe et des associations et habitants une expérimentation. L'opération test permet de recueillir les besoins et les attentes, d'identifier de nouvelles contraintes, directement sur le terrain, en utilisant les compétences de « design social » des étudiants. Elle se clôture par un temps convivial.

Les résultats sont partagés au groupe de travail : un cahier des charges est réalisé tenant compte de tous ces apports. Les agents d'Espeyrance font le choix d'une approche singulière et sur mesure : une équipe est retenue, composée d'un.e designer et d'une entreprise locale qui adapte ses savoirs-faire au projet.

Le travail du designer est inspiré par une résidence. Il/elle rencontre les membres de l'équipe d'Espeyrance pour comprendre les besoins et les contraintes liées aux activités présentes, prend connaissance des chartes d'accueil, échange avec le groupe de travail "Accueil vélo", un.e autre artiste présent.e en résidence, etc.

Il fait appel à différentes compétences au sein du Comité d'Espeyrance pour penser l'intégration idéale dans le site, respectueuse de sa dimension patrimoniale comme de la biodiversité. Il émane de ce travail une série de croquis, capitalisés parmi les ressources de l'ORE.

Les choix s'affinent pour l'équipe d'Espeyran, et un prototype est réalisé. L'aménagement prend la forme d'une oeuvre esthétique et écoconçue, modulable pour s'adapter aux activités et saisons ainsi qu'à la diversité des usages... démontable et partiellement biodégradable! Son inauguration est l'occasion d'un petit événement festif, et les retours d'expérience sont recueillis précieusement.

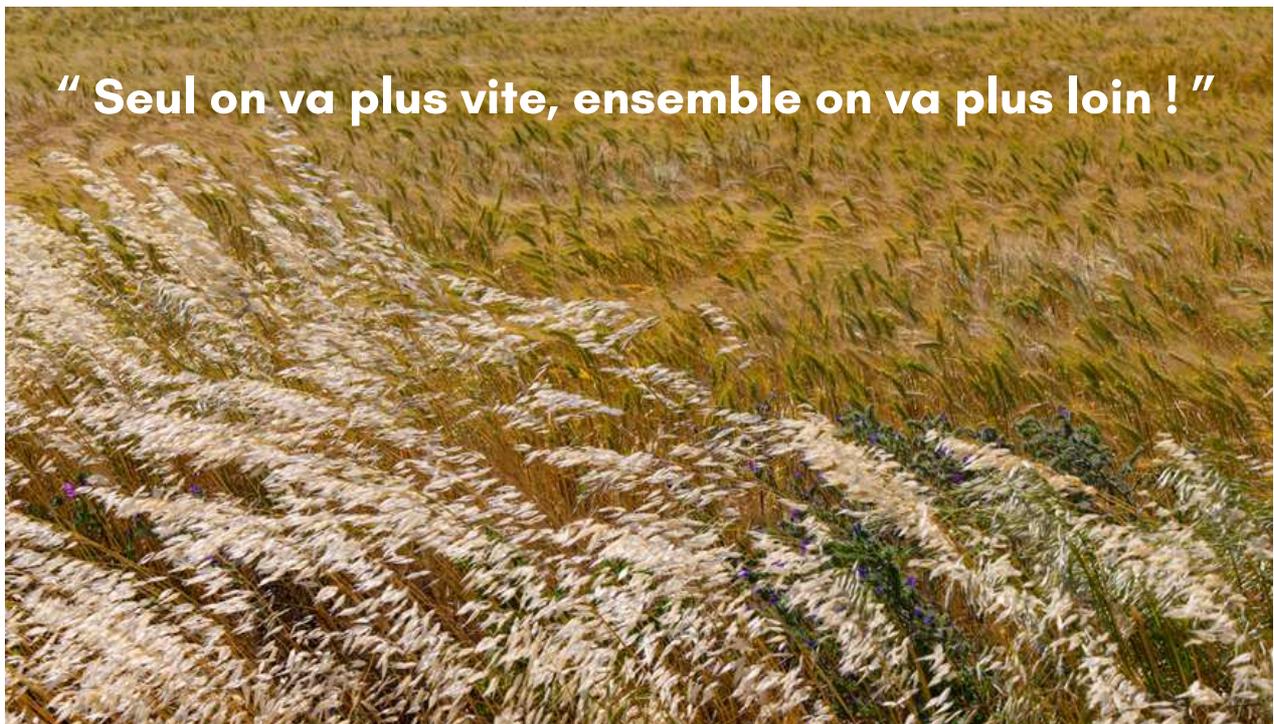
Le concept est amélioré et les aménagements finaux sont installés sur site à l'occasion du festival ACTE.

Un an plus tard, une rencontre du Comité d'Espeyrance est consacré au bilan de cette action, une fiche expérience est rédigée et partagée sous licence Creative Commons.

La plus-value du Comité d'Espeyrance dans cet exemple...

- + L'enrichissement du cahier des charges, favorisant une analyse précise des besoins et la recherche d'une solution sur-mesure
- + Une appropriation d'un équipement et l'incitation aux changements de pratiques facilitées par l'implication des usager.e.s
- + La construction d'une vision partagée sur une notion fondamentale pour un site patrimonial et culturel : l'accueil
- + Des ressources et une expérience capitalisées à chaque étape

... et d'autres petits et grands plus, ainsi résumés :



## 5. Outils et méthodes

Le déroulement d'une « rencontre » du comité d'Espeyrance est constitué d'une « base » qui ne varie pas (les étapes, les principes méthodologiques décrits ci-dessus). Mais la rencontre peut prendre diverses formes et mobiliser des méthodes d'animation et un panel d'outils en fonction du sujet traité et du contexte. La diversité de formats permettra de rechercher l'approche la plus adaptée, mais aussi d'appréhender une question sous différents angles et approches.

Dans cette perspective, les rencontres pourront également inscrire le faire dans les pratiques (marcher, jardiner, cuisiner...).

Quel que soit le format et le déroulé des rencontres, des principes méthodologiques ont été définis, inspirés des démarches d'innovation ouverte (type "living lab") afin de favoriser la collaboration et l'innovation, et passés au crible de la transition écologique.



### Diversité

Les personnes présentes lors de chaque rencontre mais aussi dans les différentes étapes du processus permettent de confronter une diversité de points de vue.



### Centrage

Aboutir à un livrable constitue une préoccupation et contribue à la motivation des participants. Pour ce faire, l'animateur(trice) recentre les échanges régulièrement de manière à traiter la question. Toutefois, toutes les idées, les réflexions sont capitalisées.



### Implication

L'implication de toutes les parties prenantes concernées par une problématique, un sujet. Cette implication peut avoir lieu au cours des diverses étapes du processus (ex: en amont d'une rencontre) et suivant différentes modalités (entretien, participation...).



### Opérationnalité

Les réflexions et travaux viseront des applications concrètes. Il s'agit de passer de l'idée à ses conséquences opérationnelles, en répondant à la question « comment faire pour... ? » L'opérationnalité constitue un point de vigilance pour l'animateur / l'animatrice des rencontres et pour le collectif.



## Innovation frugale

Les solutions recherchées mettront en oeuvre une démarche d'innovation frugale. Il s'agit de répondre à un besoin réel bien compris de la manière la plus simple et efficace possible, par une innovation qui met en oeuvre le minimum de ressources et élimine le superflu dans la réponse apportée.



## Documentation

Les personnes présentes lors de chaque rencontre mais aussi dans les différentes étapes du processus permettent de confronter une diversité de points de vue.

L'ensemble de ces contenus peut prendre différentes formes (textes, vidéos, dessins, infographies, maquettes...) pour favoriser la créativité. Toutefois la capacité de documenter de manière sincère pour rendre compte est pensée en amont.

La documentation devra également identifier et séparer ce qui est contextuel et ce qui est partageable en vue d'une réutilisation.

Capitaliser permet de partager mais aussi de conserver les idées, projets qui ne peuvent être réalisés immédiatement. Des outils seront mis à disposition des participantes et participants pour faciliter ce travail.



## Compostabilité

*"Utiliser notre énergie vitale pour produire des éléments qui ne vivent pas au-delà de nous-même, ce serait alors se couper du vivant."*  
*Laurent Marsault*

Les idées, solutions et projets issus du Comité d'Espeyrance sont documentés de manière à pouvoir constituer des ressources et être partagés. Ils pourront ainsi être fertilisés par de nouveaux apports et bénéficier à d'autres projets (à Espeyrance ou ailleurs).

Mais la "compostabilité" exige d'être pensée dès le départ pour définir des manières de documenter qui permettront à ces ressources d'être réutilisées indépendamment de tout contexte d'usage. Cette compostabilité permet d'envisager de manière assumée le constat d'une absence de maturité des projets, la non-réalisation, le report, l'arrêt des actions, pour les redémarrer ailleurs.



## Une communication sobre et efficace

"Le Comité se dote d'une stratégie et d'un plan de communication afin de créer un réseau sur le territoire et partager les ressources créées, ainsi qu'à informer plus largement sur l'activité du Comité. Cette communication se veut sobre (choix des moyens et outils), inclusive, pensée pour s'adresser à divers publics et adaptée aux moyens du Comité.

## Ressources à disposition du Comité

Pour faciliter l'organisation et l'animation des rencontres du Comité, un ensemble de ressources seront mis à disposition et alimentées au fur et à mesure de la vie du comité.

1. **Un outil collaboratif numérique** permet d'informer la communauté et de travailler ensemble sur des projets. Il comporte notamment une bibliothèque partagée, rassemble les questions, compte-rendus, synthèses et les diverses ressources créées (ex: retours d'expérience), un agenda, un espace de valorisation des actions...

Le choix du bon outil, à la fois facile d'accès /d'utilisation et éthique, de même que la définition des fonctionnalités et des contenus sont réalisés sur la base d'une réflexion collective sur les besoins.

2. **Une base de contacts** est créée pour inviter. Les mentions : acteurs, compétences, sujets pour lesquels ils peuvent être mobilisés particulièrement.

A terme, la création d'un "**arbre de compétences**" peut permettre d'identifier rapidement et précisément les compétences des acteurs mobilisables.

3. **Les participantes et participants aux ateliers d'Espeyran** ayant déjà soulevé un certain nombre de sujets d'expérimentation possibles, les participant.es peuvent s'en inspirer pour amorcer le travail du comité.

4. **Un classeur rassemble divers outils utiles**, notamment des fiches pratiques : ces fiches comportent une définition des concepts mobilisés (ex: innovation frugale), des conseils / astuces / idées et autres apports de méthodes pour faciliter l'animation des rencontres, la capitalisation et le partage de ce qui est produit et la mise en action éventuelle.

5. **Un lexique** pour clarifier des termes et notions et construire un vocabulaire partagé

6. **Une bibliographie d'ouvrages en lien avec les thématiques abordées** (livres physiques ou numériques)

7. **Des ressources matérielles** sont constituées au fur et à mesure des besoins et des apports (ex: dispositif pour réaliser des vidéos ou maquettes).



## 6. Prochains sujets d'expérimentations ?

### Circulation des véhicules, piétons, vélos, sur le site :

Quel accueil pour les cycles ? (casiers, accroches)

Quelles accessibilités aux personnes à mobilité réduite, temporaire ou permanente?

Etudier les questions des revêtements de sols autour du château et dans les allées du parc, du traitement des sols, de la perméabilité des sols.

### La désinsectisation et la conservation préventive.

.Comment assurer la conservation des œuvres et du bâti du château sans utiliser de produits qui nuisent à l'environnement et à la santé humaine? Comment s'adapter aux chiroptères qui vivent dans les combles du château? Il s'agit de trouver comment respecter la saisonnalité des activités de ces autres habitants du château.

### Que faire des trois micocouliers qui ont poussé devant le château?

Trois micocouliers cinquantenaires ont poussé devant le château. Ils obstruent la perspective paysagère.

Faut-il couper ces micocouliers, ou bien l'ORE nous oblige-t-elle à trouver une autre solution?

### Impact du numérique sur le site. Comment réduire?

Quel est l'impact du numérique sur le site, en particulier des archives? Comment estimer le poids écologique des microfilms et des images numériques ?

### Quelle énergie pour le site?

Effectuer le bilan carbone du site.

Est-il possible de réduire nos besoins en énergie?

Est-il possible d'expérimenter des productions alternatives d'énergie, utiliser des panneaux solaires, des éoliennes (low-tech), ...

### Quel traitement des déchets sur le site?

Identifier les déchets produits sur le site.

Est-il possible de réduire la production de déchets non-organiques?

Comment certains déchets peuvent-ils donner lieu à un processus circulaire?

### Le moustique est-il notre ennemi?

Comment se protéger du moustique sans nuire à l'environnement et à notre santé?

Quels nouveaux indicateurs devons-nous adopter/créer afin de coexister harmonieusement avec le vivant?

Capacité d'accueil?  
Réussite d'un évènement?  
Valeur de la biodiversité présente?

Entretien du parc?

Peut-on créer un demi-ETP pour assurer une continuité dans l'entretien du parc et un dialogue entre les acteurs de l'ORE et les jardiniers?

L'utilisation de l'eau?

Etudier le trajet actuel de l'eau sur le site. Une réutilisation des eaux humaines est-elle possible ?

La capacité d'accueil du site?

Le site a une vocation d'ouverture et d'accueil des visiteurs. Est-il nécessaire de mettre en place une jauge / un zonage pour encadrer la fréquentation du parc ? Comment les matérialiser ? (rendre visibles des allées pour le cheminement humain pourrait suffire à maîtriser l'impact des visites sur le site.)

Quelles mobilités douces pour se rendre sur le site?

- Distinguer les temps forts (festival) et le quotidien.
- Expérimenter pendant ACTE (des mobilités alternatives et originales sont elles possibles ? (Exemple : navettes bus à pédales, etc.)
- Etudier des sorties de la dépendance à la voiture, aux énergies fossiles, au lithium.





**Témoignage : ORE et RSO,**  
une démarche singulière au Château  
d'Espeyran

**Une première estimation  
d'empreinte environnementale**

# ORE et RSO, une démarche singulière au Château d'Espeyran

Pour comprendre la singularité et la dynamique de notre démarche ORE, il convient de saisir, dans le vécu du service, le long processus d'élaboration qui part de l'identification, fin 2020, d'un nouveau dispositif de protection de la biodiversité et qui aboutit, le 22 mars 2022, à la signature d'une convention entre les archives de France, la DRAC Occitanie, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie puis, plus tard, à sa mise en œuvre ...

Ce long cheminement témoigne de la réflexion des femmes et des hommes d'Espeyran qui ont décidé de prendre leur responsabilité d'agir en faveur du vivant. Remontons aux origines :

Il y avait probablement quelque chose en germe à Espeyran depuis de nombreuses années. Une intention consciente comme par exemple l'engagement du site, dès 2010, dans une démarche zéro-phyto, mais aussi inconsciente car nous sommes toutes et tous affecté.e.s en profondeur par les débats qui traversent notre société à propos du réchauffement climatique, de la sécheresse et de l'effondrement des espèces...

Cependant, qui décide d'une action plus ambitieuse sur cette question de la biodiversité ? Est-ce une personne ? Un groupe de personnes ? Un collectif plus large ?

Où peut-être plus sûrement les trois en même temps dans une forme de maturation progressive qui fait qu'à un moment donné s'impose la conviction qu'il faut agir.

Ce que l'on peut dire avec certitude c'est que la géographie de ce lieu si particulier entre costières et Camargue, la beauté de son environnement naturel, comme le savoir d'une longue permanence humaine trahie par de nombreux artefacts invitent à la méditation et posent les questions entremêlées de notre rapport à la nature et à la culture.

Les femmes et les hommes qui travaillent, vivent sur le site ou tout simplement visitent le domaine sont inmanquablement touchés émotionnellement par une ambiance, une atmosphère très étonnante où se mêlent odeurs des herbes, des hautes futaies et de l'humus, silhouettes vives et fragiles d'oiseaux traversant les cieux, mémoire enfouie et traces historiques. Espeyran était prédestiné à accueillir un projet de protection de sa biodiversité en lien étroit avec son histoire humaine séculaire.

Fin 2020, quelque chose se cristallise. Un dispositif foncier, issu de la COP21, est identifié : l'Obligation Réelle Environnementale. Il est décidé d'étudier si juridiquement et administrativement ce dispositif peut s'appliquer à Espeyran, site du domaine privé de l'État et affecté au ministère de la culture.

Ce projet est déjà partagé de manière informelle lors des moments de détente à la cafétéria ou de manière plus formelle en réunion. C'est à partir de cette période et pendant ces moments qu'une nouvelle forme de conscience collective prend forme : - Les projets éducatifs intègrent la dimension écologique. - Les artistes en résidence sont étroitement associés à nos réflexions - Le festival ACTE (Agir en Camargue Territoire d'Eco-acteurs) est créé.

A notre vécu professionnel habituel vient s'ajouter une nouvelle sensibilité commune pour la nature, un intérêt partagé pour les oiseaux et les insectes, un regard en communion pour les arbres, les herbes et les fleurs. Tout cela s'élabore délicatement, par petites touches, de manière imperceptible. Nous vivons les prémices de nouveaux engagements, d'une nouvelle responsabilité envers le vivant.

Le projet suit son cours administratif et progresse pas à pas : contacts avec le SIAF, la DRAC, le service juridique du ministère, le service des domaines à la préfecture, le ministère de l'écologie. Des partenaires sont identifiés (le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie et le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise). Une ébauche de convention est élaborée. De nombreux allers-retours entre les différents services confirment la validité et l'acceptabilité de la démarche et lui donnent sa forme définitive.

Le 22 mars 2022, la Convention d'Obligation Réelle Environnementale du château d'Espeyran est signée. Un cadre juridique et symbolique est donné. Le château d'Espeyran s'engage dans la protection de sa biodiversité. Il devient un site expérimental qui en mettant le vivant au cœur de ses missions se propose d'interroger la complexité du rapport entre Nature et Culture.

Entre décembre 2022 et décembre 2023, un premier temps d'intelligence collective associant de nombreuses personnes d'horizons et de spécialités différentes permet la définition d'un Cadre de gestion, l'affirmation de nos valeurs et de nos obligations et l'invention d'une nouvelle instance « le comité d'Espeyrance ».

En 2024, un deuxième temps d'intelligence collective déclinera plus finement le Plan de gestion de l'ORE.

En interne, l'équipe d'Espeyran poursuit sa mutation et son changement de posture. L'ORE fixe avant tout un cadre symbolique qui interroge nos pratiques et nos missions historiques. Nous ne pouvons plus faire comme avant. Il faut tout re-questionner au regard du vivant. C'est une démarche collective qu'il faut élaborer mais c'est aussi, probablement, des bouleversements intimes qui se déroulent en chacun de nous ... Il convient de multiplier les réunions de services pour permettre une compréhension et un langage commun. L'ORE rencontre la RSO. Il nous faut repenser chacun de nos gestes, revisiter l'ensemble de nos processus de travail, réévaluer nos dispositifs techniques ... Il nous faut envisager la frugalité de nos actes collectifs et individuels ... mais par où commencer ? Nous étions toutes et tous impressionné.e.s devant l'urgence comme l'ampleur de la tâche...

Une proposition de troc est venue débloquent la situation. Cela se rajoutait bien au champ expérimental. Les éco-consultants David et Marion passaient par là un après-midi d'ACTE. Le festival des éco-acteurs touchait à sa fin. L'heure du bilan et des longues discussions. Nous apprenons avec eux la distinction entre « bilan carbone » et « bilan gaz à effets de serre » et il apparaît très clairement que nous pouvons nous entre-aider et troquer des compétences : dorénavant Marion et David nous guideront et nous assisteront dans un premier exercice de pré-bilan gaz à effets de serre et nous les accueillerons dans notre comité de projet ORE. Nous mixerons dorénavant intimement Obligation Réelle Environnementale et Responsabilité Sociétale des Organisations.

Notre pré-bilan gaz à effets de serre est disponible depuis fin 2023 et fait partie du bilan d'étape « Cadre de gestion de l'ORE ». Il traite des postes suivants : « Énergie et chauffage », « Déplacements », « Alimentation », « Immobilisations », « Achats », « Déchets », « Usages numériques ».

Cette nouvelle activité du service est complexe mais nécessaire et salvatrice. Elle nous mettra en capacité de réaliser en 2024 notre premier bilan gaz à effet de serre. Nous aurons alors une photographie de nos émissions poste par poste et nous serons alors capable d'envisager des actions vers plus de sobriété énergétique, et aussi un contrôle annuel ou biennuel du bénéfice des actions engagées.

En parallèle, de nouveaux chantiers s'ouvrent : la gestion des déchets et nos modes de consommations individuels et collectifs. D'autres suivront. Nous devons rechercher des voies acceptables pour un mieux vivre ensemble et avec les vivants non-humains. L'ORE se combine parfaitement avec la démarche RSO et fixent l'une et l'autre les lieux de l'expérimentation et de l'action.

Ce changement de posture, cette aventure avec ces questionnements et ces hésitations qui nous engagent en profondeur, se fait dans le cadre englobant du *code du patrimoine*. C'est dans ce cadre culturel s'ouvrant dorénavant au vivant que s'exerce notre liberté de penser et d'agir. Nous sommes vivants et lucides devant nos obligations et nos responsabilités.



# Une première estimation d'empreinte environnementale

L'engagement du Château d'Espeyran dans une Obligation Réelle Environnementale s'accompagne d'un souhait de mieux connaître et mesurer les impacts (positifs et négatifs) de ses activités sur l'environnement. Cette objectivation a pris la forme d'une première estimation d'empreinte carbone réalisée à la fin de l'année 2023, avec un accompagnement de l'équipe d'Espeyran par les éco-conseillers David Irle (Le Bureau des Acclimatations) et Marion Ser (Effets de Ser).

## ***Méthodologie retenue et biais associés***

Plusieurs outils ont été envisagés, notamment le calculateur Seeds développé par l'association Arviva pour les structures culturelles. Considérant les spécificités d'Espeyran, le choix s'est cependant porté sur un calcul des émissions de gaz à effet de serre sur-mesure à partir de la Base Carbone de l'ADEME. Il convient de rappeler qu'Espeyran est un espace aux multiples facettes : lieu patrimonial accueillant visiteurs et artistes en résidence, parc abritant de nombreuses espèces animales et végétales, mais également centre d'archives numériques et réserve archéologique. Les outils standards d'estimation d'empreinte carbone ne permettaient pas de répondre de manière satisfaisante à une telle diversité d'activités.

L'année de référence retenue pour le calcul de cette estimation carbone est 2021, et ce pour plusieurs raisons :

- L'année civile n'étant pas achevée au moment de la collecte de données, certaines informations n'étaient pas encore complètes pour 2023 (consommations énergétiques, données comptables).
- Des travaux d'aménagement du centre ayant eu lieu en 2022, l'activité d'Espeyran n'était pas habituelle. Les données recueillies concernant cette période n'auraient pas été suffisamment représentatives, et donc difficilement exploitables.

La réalisation de cette première estimation d'empreinte carbone a été précédée d'une sensibilisation en interne aux enjeux environnementaux et s'est déroulée en plusieurs étapes. Une première réunion avec l'ensemble de l'équipe a permis une acculturation aux méthodes et outils disponibles et de poser un cadre de travail commun. Les principaux postes d'émission ont été identifiés collectivement, puis les données ont été collectées et / ou produites par des référents et transmises aux éco-conseillers en vue d'une quantification carbone. Ce fonctionnement s'est appuyé sur une centralisation des données, permettant de repérer plus aisément les double-compte ou les manques tout en assurant des échanges réguliers entre les contributrices et contributeurs.

Ces choix méthodologiques induisent de fait plusieurs biais et approximations :

- L'estimation s'appuie en partie sur des données fiables, dont le suivi est assuré par l'équipe d'Espeyran à l'année : bilan kilométrique des véhicules de service, consommations de gaz et d'électricité, nombre de scolaires accueillis, achats de matériel informatique etc. En revanche, certaines données ne sont pas issues de mesures concrètes mais d'une évaluation a posteriori. C'est notamment le cas d'informations liées à la mobilité des publics, à la restauration, à la gestion des déchets ou encore aux usages numériques. En ce qui concerne cette catégorie de données, les résultats ont été obtenus en croisant des informations, en formulant des hypothèses et en procédant à des extrapolations. L'un des objectifs de ce pré-bilan a été rempli, dans la mesure où la démarche a permis de prendre conscience et d'identifier des endroits d'incertitude.
- L'utilisation importante de ratios monétaires dans les calculs (notamment dans la partie « Achats ») induit de fait une grande incertitude autour des résultats produits.
- La composition de l'équipe et le nombre d'ETP ont sensiblement changé depuis 2021. En outre, Espeyran dispose de logements de fonction, qui peuvent être plus ou moins occupés en fonction des besoins des salariés. La part des consommations de gaz et d'électricité liée à ces logements de fonction est variable et n'a pu être isolée pour l'estimation carbone.
- Les eaux usées n'ont pas été prises en compte dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre du fait de la potabilisation de l'eau sur site (station de pompage).
- Les déchets liés aux microfilms en fin de vie n'ont pas pu être comptabilisés. La collecte de ces microfilms usagés a en revanche été prise en compte en tant que prestation de service.



### Éléments saillants

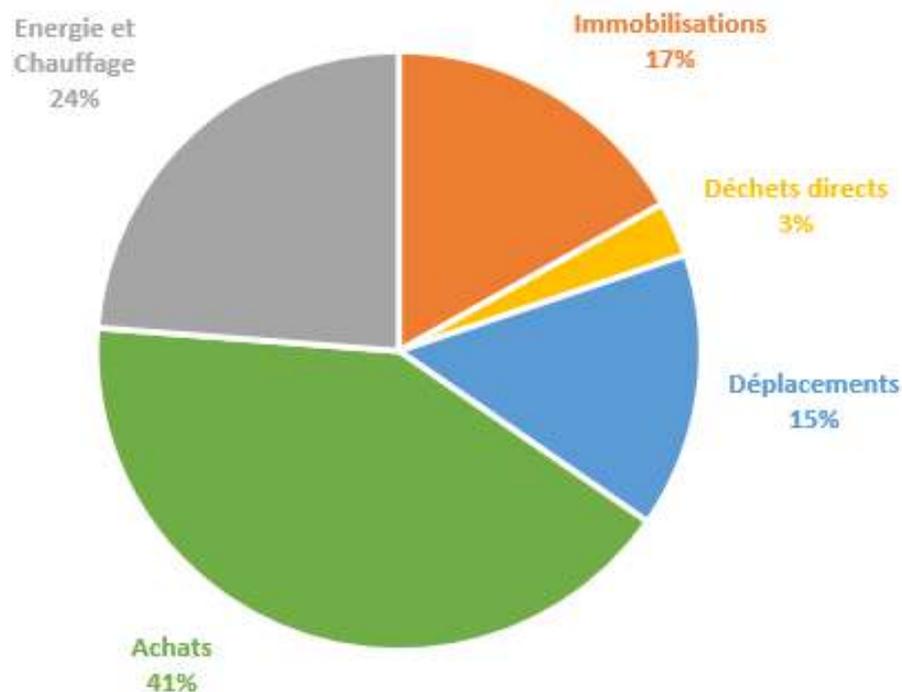
A noter : Cette première estimation d'empreinte carbone a pour objectif de poser des ordres de grandeur et d'identifier les principales sources d'émission de gaz à effet de serre concernant Espeyran.

Les résultats de cette étude préliminaire ne peuvent en aucun cas être considérés comme précis ou présentés comme un Bilan Carbone en bonne et due forme.

Il est tout à fait normal et attendu que des incohérences soient relevées à la suite de ce travail et permettent de l'affiner.

**Pour l'année 2021, le total des émissions de gaz à effet de serre d'Espeyran s'élève à environ 120tCO<sub>2</sub>e, soit l'équivalent de 500 000 kilomètres parcourus avec une voiture thermique, ou de 50 aller-retour en avion entre Paris et New-York, ou encore des émissions de 12 Français sur une année.**

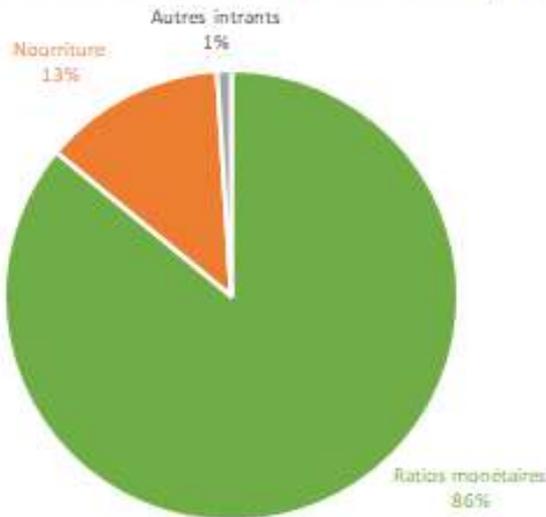
### RECAPITULATIF : EMISSIONS DE GES PAR POSTE, EN %



Le récapitulatif des émissions de gaz à effet de serre par poste permet de visualiser les principales sources d'impact carbone : les achats, les consommations d'énergie, les immobilisations et les déplacements. Sans surprise pour un lieu patrimonial accueillant du public, les déplacements et les consommations d'énergie en font partie. L'importance des achats et des immobilisations peut s'expliquer par des facteurs à la fois conjoncturels et structurels.

## Achats

### ACHATS : EMISSIONS DE GES PAR POSTE, EN %



Plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre d'Espeyran semble pouvoir être imputé aux achats ou « intrants ». Cette catégorie recouvre l'ensemble des biens et prestations de services achetés par la structure pour assurer son bon fonctionnement. En ce qui concerne Espeyran, cela correspond principalement à l'entretien de ses locaux et espaces verts, à la maintenance de ses équipements (station de pompage, système d'arrosage, réseau de vidéosurveillance, paratonnerre), aux petits travaux effectués durant l'année (installation d'une moustiquaire, de coffres électriques), à sa mission de centre d'archives numériques (rayonnages, reconditionnement, livraison et envoi de microfilms) et à la restauration sur place (pique-nique et foodtrucks).

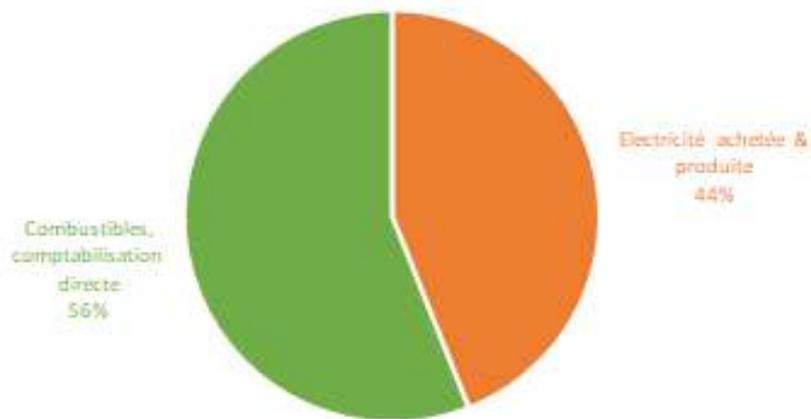
Étant donné l'importance de ce poste, on peut imaginer qu'un travail autour du choix des prestataires et de l'optimisation de leurs déplacements pourrait être pertinent.

De façon plus conjoncturelle, le déménagement de Mériniargue qui a eu lieu à la fin 2021 a également contribué de façon significative aux émissions liées à ce poste via la sollicitation d'un transporteur routier.

Le résultat des émissions liées à ce poste est à manipuler avec précaution du fait de l'utilisation de ratios monétaires.

## Consommation d'énergie

### ENERGIE & CHAUFFAGE : EMISSIONS DE GES PAR POSTE, EN %



Selon l'estimation, les consommations d'électricité et de fuel représentent environ un quart des émissions de gaz à effet de serre au global. Cette donnée s'explique notamment par l'utilisation d'une chaudière centrale au fuel pour assurer le chauffage de la partie château et des logements qui y sont situés. Le manque d'isolation du bâtiment et les fenêtres en simple vitrage ne permettent pas de conserver la chaleur dans les murs et donc de réaliser des économies d'énergie. La chaudière au fuel du laboratoire a été changée en 2011 par une pompe à chaleur, ce qui a eu pour effet une forte diminution de la consommation de fuel - qui est passée de 26 000 litres à 15 000 litres en l'espace de 3 ans. En 2021, la consommation de fuel s'élevait à 5 000 litres.

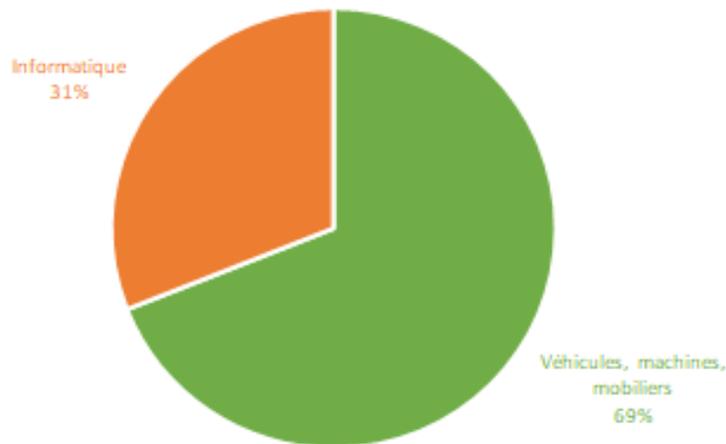
Du côté de l'électricité, les consommations n'ont pu être analysées séparément par espace.

Cependant, on peut raisonnablement supposer que le matériel informatique du centre d'archives numériques y contribue fortement. La consommation d'électricité s'élevait à 225 000 kWh en 2021, un chiffre qui se situe dans la moyenne basse des années précédentes.

Le suivi détaillé et commenté par l'équipe d'Espeyran des consommations énergétiques depuis 1973 permet de les replacer dans le temps long et d'identifier les éléments contextuels induisant une baisse ou une hausse.

## Immobilisations

### IMMOBILISATIONS : EMISSIONS DE GES PAR POSTE, EN %



Les immobilisations constituent un poste d'émissions de gaz à effet de serre relativement important pour Espeyran, avec quasiment un cinquième du total estimé. Cette information se comprend au regard du parc informatique du centre (et notamment du matériel de stockage de données) et de l'installation d'équipements spécifiques (équipotentielle paratonnerre, détecteur d'incendie, réseau d'arrosage, clôture du parc archéologique) en 2021 ou dans les années qui précèdent.

Dans le cadre d'un bilan de gaz à effet de serre, les émissions liées aux immobilisations amorties ne sont pas comptabilisées.

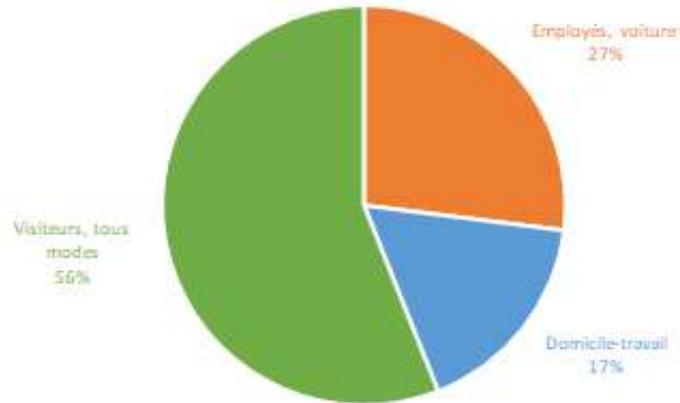
Les émissions liées aux immobilisations non amorties sont divisées par la durée d'amortissement et réparties sur plusieurs années. Dans le cas d'Espeyran, la notion d'amortissement comptable ne s'applique pas : les équipements sont fournis à intervalles réguliers par le ministère de la Culture ou acquis par le centre selon les besoins.

Les durées d'amortissement retenues correspondent donc non pas à une réalité comptable mais à des standards usuels permettant d'étaler dans le temps les impacts liés à ce poste (de 3 à 10 ans). Une fois encore, l'utilisation de ratios monétaires ajoute de l'incertitude aux résultats obtenus.

## Déplacements

La part des déplacements dans l'estimation globale est loin d'être négligeable, avec environ 15% des émissions de gaz à effet de serre. Les déplacements des visiteurs pour se rendre sur site constituent la première source d'impacts, avec cependant une moyenne par visiteur qui reste raisonnable (2,3 kgCO<sub>2</sub>e soit l'équivalent de 10 km parcourus seul en voiture).

**DEPLACEMENTS : EMISSIONS DE GES PAR POSTE, EN %**



L'une des spécificités d'Espeyran est d'accueillir en grande partie des scolaires et des groupes, ce qui a pour effet de limiter le nombre de véhicules sur les routes. En ce qui concerne les visiteurs du château qui ne sont pas rattachés à un groupe, une hypothèse a été posée sur le taux de remplissage des véhicules : 2 personnes par voiture individuelle. Cette hypothèse s'explique par l'observation d'un public familial dont la dépendance à la voiture individuelle est malgré tout élevée pour se rendre au château.

Les déplacements liés aux résidences artistiques contribuent quant à eux de façon modeste aux émissions induites par les mobilités (5% environ) et sont comptabilisés dans les déplacements des employés dans le cadre du travail. Considérant l'absence de desserte de transports en commun pour se rendre à Espeyran, les déplacements domicile-travail ont un impact relativement limité. Cela s'explique notamment par la présence de logements de fonction mis à disposition d'une partie des salariés.

Les déplacements professionnels réalisés avec les véhicules de service sont responsables d'un quart des émissions liées aux mobilités. Cela s'explique par le nombre de kilomètres réalisés à l'année et l'utilisation de deux véhicules utilitaires. En l'absence d'enquête de mobilité des publics et des équipes, il est possible que ce poste soit sous-estimé.

## Préconisations

Cette première estimation d'empreinte carbone s'inscrit dans la démarche RSO du site et vient en complémentarité et en soutien de la démarche d'Obligation Réelle Environnementale. Elle a permis de défricher les impacts liés aux multiples activités d'Espeyran et de dégager de grandes tendances, cela dans le cadre d'un troc original avec David Irle et Marion Ser !

Une véritable dynamique a été lancée au sein de l'équipe salariée en vue de constituer collectivement ce panorama. Le travail de collecte et de traitement des données a été mené par l'équipe en lien avec les éco-conseillers, ce qui a permis une sensibilisation aux enjeux, une appropriation de la démarche et une acculturation réciproque. Ce pré-bilan a donc été un temps particulièrement utile pour initier la démarche RSO d'Espeyran et préparer le site à une première action, la réalisation d'un Bilan Carbone complet : dès janvier 2024, des outils de récolte et de caractérisation des données seront mis en place en interne en vue d'assurer un suivi sur l'année à venir.

Afin de consolider et de compléter ces résultats, qui restent partiels et imprécis, Espeyran souhaite donc réaliser dans un premier temps :

- **Un Bilan Carbone ou un bilan de gaz à effet de serre réglementaire**, afin de gagner en précision et en robustesse sur les émissions de gaz à effet de serre produites et d'être en capacité de mesurer l'effet d'actions de réduction des impacts (à l'aide d'indicateurs de suivi).
- **Une analyse en cycle de vie (ACV) des installations informatiques** du Centre National du Microfilm et de la Numérisation, afin de développer une approche globale des enjeux environnementaux autour de cette mission de conservation, qui est l'une des spécificités d'Espeyran. L'ACV permet de prendre en compte des impacts hors carbone tels que la diminution des ressources, l'occupation des sols, l'acidification de l'eau, la toxicité pour l'humain etc., mais aussi d'éviter les transferts d'impact.
- **Une analyse des usages de l'eau sur le site** d'Espeyran, en écho au sujet phare de la dernière édition du festival Acte #3, Rencontres de la biosphère. Ce bilan pourra être effectué courant 2024 et permettra d'intégrer dans le bilan global les enjeux d'adaptation au dérèglement climatique autour d'une autre spécificité d'Espeyran : la présence sur place d'une station de pompage et de traitement de l'eau. En fonction des données et du temps disponibles, une analyse de l'empreinte eau pourra être envisagée.





## **Le plan d'action 2024/2027, agir pour aujourd'hui et pour demain**

- **Orientation 1** : Suivi de la faune et de la flore sur le site d'Espeyran
- **Orientation 2** : Adaptation des pratiques actuelles pour favoriser la conciliation des enjeux
- **Orientation 3** : Aménagement en faveur des chauves souris
- **Orientation 4** : Sauvegarde des plantations
- **Orientation 5** : Construction du Plan de gestion Mixte du parc et de la réserve archéologique
- **Orientation 6** : Réalisation du Bilan Carbone du site
- **Orientation 7** : Animation de la démarche
- **Orientation 8** : Travaux de restauration du patrimoine bâti et des collections
- **Orientation 9** : Déploiement d'un plan de sensibilisation global
- **Orientation 10** : Recherche de financements alternatifs

# Le plan d'action 2024/2027, agir pour aujourd'hui et pour demain

Ce plan d'actions 2024 / 2027 s'inscrit dans la feuille de route de la transition écologique du ministère de la culture. Il rassemble de grands chantiers déjà programmés, comme les travaux de restauration du patrimoine bâti et des collections pour lesquels il s'agira impérativement de veiller au respect de la dimension ORE du projet. Ces chantiers incluent dès l'origine la dimension de la conservation préventive à mettre en place d'une manière très rigoureuse.

Il se veut également pragmatique. Il repose en grande partie sur la recherche de subventions externes (mécénat, appel à projet « soutenir les alternatives vertes 2 », obtention du label bas-carbone) et il tient compte de défauts de financement interne pour certains chantiers qui retarderont la rédaction du plan de gestion (par exemple le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la production d'un Plan de gestion mixte du parc et de la réserve archéologique ou les crédits nécessaires à l'entretien du parc). Il est le fruit du travail réalisé par le groupe projet, nourri par les ateliers collaboratifs. Il présente une grande diversité d'actions, et, à l'image de la démarche, il tente d'atteindre un équilibre appréciable entre les coûts initiaux de la transition écologique, les enjeux de la biodiversité et les enjeux de la préservation du patrimoine architectural et paysager d'Espeyran. Pour cette raison il s'inscrit dans la durée.

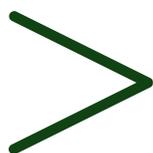
Certaines actions sont très engageantes, coûteuses et nécessitent des apports en expertises alors que d'autres au contraire, simples et accessibles, pourront être mise en œuvre dans le cadre du fonctionnement normal de l'équipe.

Ce plan permet de prioriser les actions et d'avoir une première estimation financière de cette transition. Il implique Espeyran dans des actions de recherche de financements alternatifs et permet de rester dans l'action quelles que soient les difficultés rencontrées. Il est en accord avec les valeurs exprimées et vise, autant que de possible, une approche "frugale" de la transition.

Dans sa forme originelle, il s'agit d'un tableau dynamique sur une feuille de calcul, véritable outil de pilotage, qu'il s'agira d'actualiser tout au long de sa mise en œuvre et qui permettra aussi à terme d'en évaluer les impacts.

## 6 thématiques d'action :

- Connaissance
- Gestion
- Document cadre
- Pilotage
- Sensibilisation
- Travaux



## 4 zonages :

- Château et collections
- Parc
- Réserve archéologique
- Ensemble du site



**10 orientations**  
déclinées en  
**39 actions**

## Tableaux de synthèse

Ce premier tableau permet d'appréhender l'ensemble des besoins en fonctionnement, en investissement et en financements alternatifs pour réaliser l'ensemble des 39 actions programmées de 2024 à 2027.

Total coût cadre de gestion	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Fonctionnement	104 140€	85 660€	78 360€	75 720€	<b>343 880€</b>
Investissement	47 000€	86 000€	20 000€	7 000€	<b>160 000€</b>
Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	5 000€	110 000€	112 500€	12 500€	<b>240 000€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>156 140€</b>	<b>281 660€</b>	<b>210 860€</b>	<b>95 220€</b>	<b>743 880€</b>

Les 10 tableaux suivants présentent la synthèse pour chacune des 10 orientations des besoins en fonctionnement, en investissement et en financements alternatifs

Orientation 1 : Suivi de la faune et de la flore sur le site d'Espeyran		2024	2025	2026	2027	Total
48 800 €	Fonctionnement	16 000 €	15 600 €	9 600 €	7 600 €	48 800 €
	Investissement		0 €	0 €	0 €	0 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL		16 000 €	15 600 €	9 600 €	7 600 €	<b>48 800 €</b>

Orientation 2 : Adaptation des pratiques actuelles pour favoriser la conciliation des enjeux		2024	2025	2026	2027	Total
264 280 €	Fonctionnement	15 640 €	5 760 €	5 760 €	5 120 €	32 280 €
	Investissement	5 000 €	15 000 €	15 000 €	7 000 €	42 000 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	70 000 €	110 000 €	10 000 €	190 000 €
TOTAL		20 640 €	90 760 €	130 760 €	22 120 €	<b>264 280 €</b>

Orientation 3 : Aménagement en faveur des chauves souris		2024	2025	2026	2027	Total
13 000 €	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Investissement	0 €	13 000 €	0 €	0 €	13 000 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL		0 €	13 000 €	0 €	0 €	<b>13 000 €</b>

<b>Orientation 4 : Sauvegarde des plantations</b>		2024	2025	2026	2027	Total
9 500 €	Fonctionnement	9 500 €	0 €	0 €	0 €	9 500 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 500 €</b>

<b>Orientation 5 : Construction du plan de gestion mixte du parc et de la réserve archéologique</b>		2024	2025	2026	2027	Total
84 000 €	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Investissement	36 000 €	48 000 €	0 €	0 €	84 000 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>36 000 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>84 000 €</b>

<b>Orientation 6 : Réalisation du bilan carbone du site</b>		2024	2025	2026	2027	Total
6 000 €	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Investissement	6 000 €	0 €	0 €	0 €	6 000 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 000 €</b>

<b>Orientation 7 : Animation de la démarche</b>		2024	2025	2026	2027	Total
15 000 €	Fonctionnement	0 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>15 000 €</b>

<b>Orientation 8 : Travaux de restauration du patrimoine bâti et des collections</b>		2024	2025	2026	2027	Total
1 300 €	Fonctionnement	0 €	1 300 €	0 €	0 €	1 300 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>1 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 300 €</b>

<b>Orientation 9 : Déploiement d'un plan de sensibilisation global</b>		2024	2025	2026	2027	Total
285 000 €	Fonctionnement	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	220 000 €
	Investissement	0 €	10 000 €	5 000 €	0 €	15 000 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	5 000 €	40 000 €	2 500 €	2 500 €	50 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>60 000 €</b>	<b>105 000 €</b>	<b>62 500 €</b>	<b>57 500 €</b>	<b>285 000 €</b>

<b>Orientation 10 : Recherche de financements alternatifs</b>		2024	2025	2026	2027	Total
17 000 €	Fonctionnement	8 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	17 000 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Financements alternatifs : AAP alternatives vertes, Bilan carbone, mécénat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>8 000 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>17 000 €</b>

# ORIENTATION 1 SUIVI DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR LE SITE D'ESPEYRAN

Thématique de l'action : **Connaissance**

## Action 1



### Réalisation du suivi 4 saisons des chiroptères



#### Château et communs



Affiner la connaissance de l'utilisation du château par les chiroptères dans la perspective des travaux de traitement



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN avec CEN Occitanie et GCLR



5 passages entre octobre 2023 et juin 2024



**Cout estimatif** de : 3 200€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

## Action 2



### Inventorier les espèces méconnues



#### Parc et réserve archéologique



Etudes des groupes des Syrphes, des Punaises et des Cicadelles, Coléoptères sapxylophages



Mise en œuvre SIAF / CNMN + écologues



2024 ou après



4200 € pour les Coléoptères

3000 € pour les Syrphes



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

## Action 3



### Réaliser un suivi standardisé par piège photo des mammifères



#### Parc et réserve archéologique



Etudier le cortège et les enjeux mais également travailler sur la perméabilité de la clôture de ceinture afin de maintenir des échanges avec l'extérieur. aménager des passages faune.



Mise en œuvre SIAF / CNMN + écologues



A partir de 2025



2 000€ par an

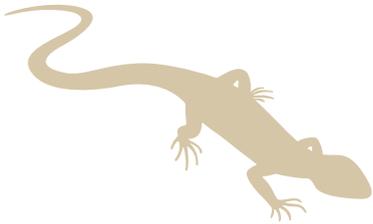


SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 4**



**Réaliser un suivi des reptiles**



**La réserve archéologique**



Les reptiles sont des indicateurs de la biodiversité présente mais également de la chaîne trophique. 11 plaques à reptiles ont été posées en 2022. Réaliser un suivi régulièrement. Evaluer les effets que pourraient avoir les modifications de pratiques alentours sur ce groupe. Aménager des gîtes favorables (Lézard ocellé).



Mise en œuvre SIAF / CNMN + écologues



**2024 /2027**



2000€ par an



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 5**



**Réaliser un suivi avifaunistique**



**L'ensemble du site**



Poursuivre le suivi des nichoirs (Rollier/Effraie) : 900 € et points d'écoute (4 IPA de 24min à 4 périodes+2 IPA nocturnes+SongMeter nocturne) : 1800 €



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN + écologues



Chaque année pour avoir un suivi sans rupture (au moins pour suivi nichoir 900 €). Budget identique à celui de 2022. Aucun suivi en 2023



**Cout estimatif : 14 400€**

- 2024 : 3 600€
- 2025 : 3 600€
- 2026 : 3 600€
- 2027 : 3 600€



Ministère/fonctionnement/ORE

**Action 6**



**Création d'une base de donnée globale faune et flore**



**L'ensemble du site**



Mobilisation de la donnée naturaliste et mise à disposition sur le site d'Espeyran / Mise à disposition de la compilation de l'ensemble des données sur Espeyran / Compléter le SIG d'Espeyran avec les observations faunistiques et les données sur les arbres



**Mise en œuvre** Equipe Espeyran + CEN Occitanie + partenaires naturalistes



**2025 et 2026**



3 000€ + 2 000€



Ministère/fonctionnement/ORE

**Action 7**



**Identification d'indicateurs de la biodiversité sur le long terme et choix de protocoles standardisés**



**L'ensemble du site**

En lien avec la création d'une base de donnée globale faune et flore :



Priorisation et identification des groupes à suivre

Choix du protocole / indicateurs les mieux adaptés au site avec les naturalistes impliqués

Mise en œuvre du suivi

Prendre part à des démarches régionales / nationales via les protocoles standardisés



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN + écologues



**2025**



Cout estimatif : 5 000€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE



## ORIENTATION 2 ADAPTATION DES PRATIQUES ACTUELLES POUR FAVORISER LA CONCILIATION DES ENJEUX

Thématique de l'action : **Gestion**

### Action 8 → Développement d'un modèle de gestion frugal et proactif



#### L'ensemble du site



Faire de la frugalité un indicateur  
Prévoir un budget pour les imprévus, les questions non encore identifiées et pouvoir répondre aux sollicitations



Mise en œuvre équipe Espeyran



2024 /2027



#### Cout estimatif :

**Frugalité** : économies à estimer

**Imprévus** : 10 240€

2024 : 2 560€

2025 : 2 560€

2026 : 2 560€

2027 : 2 560€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

### Action 9 → Prototypage du Comité d'Espeyrance



#### L'ensemble du site



Mobilisation des équipes pluridisciplinaires  
Accompagnement (choix, création de contenus/fonctionnalités) et appropriation (formation) à l'usage des outils de collaboration et communication



Mise en œuvre SIAF-CNMN + Comité d'Espeyrance



2024 : recherche de financements, montage de la candidature

2025/2026 : accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle



#### Cout estimatif : 60 000€

2025 : 30 000€

2026 : 30 000€



Appel à projets "Alternatives Vertes 2"

**Action 10**



**Adaptation des pratiques de conservation du château et de ses collections : la conservation préventive**



**Château et collections**



Mise en place d'une Conservation Préventive pour le Château et pour ses collections



Mise en œuvre SIAF-CNMN + Comité d'Espeyrance



2025 : Réflexions et définition des solutions  
2027 et suivantes : mise en œuvre opérationnelle



**Cout estimatif : 42 000€**

2024 : 5 000€

2025 : 15 000€

2026 : 15 000€

2027 : 7 000€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 11**



**Rédaction d'une notice de gestion et actualisation du cahier des charges de l'entreprise en charge de l'entretien du parc**



**Le parc**



Document concis et opérationnel, permet d'initier un dialogue avant la rédaction du plan de gestion.  
Adaptation des pratiques actuelles



**Mise en œuvre** SIAF / CMNM + Comité d'Espeyrance



**2024-2027**

Période intermédiaire : entretien minimal visant à lutter contre le feu, gestion des abords, maintenir la composition, arrosage des jeunes plantations, lutter contre les invasives et promouvoir la biodiversité



**Cout estimatif** de l'accompagnement pour l'actualisation du marché : 4 000€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE



Action 12



Réduction de l'éclairage de sûreté



**Le parc**



Réduire ou supprimer l'éclairage du chemin d'accès et des abords du château et du CNMN



Mise en œuvre équipe Espeyran



2024



**Cout estimatif : 3 000 €**



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE



Action 13



Evaluation du potentiel agro-pastoral pour adapter le cahier des charges de l'éleveur en place



**La réserve archéologique**



Evaluer le nombre de jours/animaux de pâturage sur la parcelle



Mise en œuvre CEN Occitanie



Printemps 2024



640€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 14** →

**Actualisation du cahier des charges de l'éleveur**



**La réserve archéologique**



Adaptation des périodes, nombre de bêtes, ...



Mise en œuvre CEN Occitanie



Printemps 2024



640€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 15** →

**Rédaction d'une notice de gestion environnementale de la parcelle archéologique**



**La réserve archéologique**



Réaliser une notice de gestion de la parcelle archéologique pour les 5 prochaines années



Mise en œuvre CEN Occitanie + groupe projet



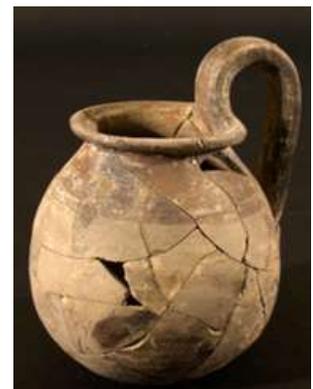
2ème semestre 2024



1 600€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE



**Action 16** →

**Suivi des pratiques agro-pastorales**



**La réserve archéologique**



Vérifier le respect des cahiers des charges



Mise en œuvre CEN Occitanie



Tous les ans : 1 jour par an



640€ par an, soit 1 920€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 17** →

**Conception et mise en œuvre de l'Archéo-jardin**



**La réserve archéologique**



Etudes et conception en partenariat avec l'Université

Montpellier 3 (archéologie et écologie) et d'autres experts (médiation à la transition écologique)

Préparation de la réserve archéologique

Chantier de réalisation



Suivi et entretien frugal

Consortium (Espeyran + Université + partenaires)



2025 : Etudes et conception

2026 : Préparation et réalisation du chantier

2027 et suivantes : suivi et entretien frugal



**Coût global estimé à 130 000€**

- 2025 : 40 000€
- 2026 : 80 000€
- 2027 et suivantes : 10 000€



Appel à projets "Alternatives vertes 2"



**Action 18** →

**Accompagnement global pour la prise en compte de la biodiversité**



**La réserve archéologique**



Permet de réserver un budget pour des questions que l'on n'a pas encore identifiées et de pouvoir répondre aux sollicitations si besoin



Mise en œuvre CEN/ SMCG ou autres partenaires naturalistes



4 jour par an à adapter en fonction des besoins



Coût global estimé à 10 240€

- 2024 : 2 560€
- 2025 : 2 560€
- 2026 : 2 560€
- 2027 et suivantes : 2 560€



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

## ORIENTATION

### 3

## AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DES CHAUVES SOURIS

Thématique de l'action : **Gestion**

### Action 19 →

#### Aménagement des combles des communs pour la conciliation des enjeux chauves-souris et préservation du batis



##### Château et communs



Protéger la laine de verre du guano et préserver l'intégrité de la poutre où se trouve la colonie par la mise en place d'un plancher et d'une bâche, et la protection de la poutre à l'endroit de l'essaim avec des panneaux de bois



**Mise en œuvre** Espeyran, CEN Occitanie/SMCG/GCLR



2024-2025

2026 et suivantes : entretien annuel estimé à 1 jour par an



**Cout global estimé à : 7 000€**

2025 : 7 000€



SIAF-CNMN/investissement/ORE



### Action 20 →

#### Aménagement du lambris et de la porte de la sellerie



##### Château et communs



Aménagement pour permettre la conservation des enjeux culturels et biodiversité et la sensibilisation et le suivi par l'éventuelle mise en place d'un panneau plexiglas permettant l'observation de la colonie



**Mise en œuvre** Espeyran, CEN Occitanie/SMCG/GCLR



2025



**Cout global estimé à : 3 000€**

2025 : 3 000€



SIAF-CNMN/investissement/ORE



Action 21



**Aménagement de la tour de l'horloge pour permettre la cohabitation entre Chouette Effraie et Chauves souris,**



**Le parc**



Pose d'un nichoir à Effraie et création et pose d'une chiroptière "chicane" sur le deuxième volet, pose de bâches sur les sols pour faire cohabiter effraie et accueillir Grand rhinolophe + Murins à oreilles échancrées + sérotines, et préserver le patrimoine bâti



Mise en œuvre CEN Occitanie, SMCG



Hiver 2023-2024

2025 et suivantes : entretien annuel d'1 jour par an



**Cout global estimé à : 3 000€**

2025 : 3 000€



SIAF-CNMN/investissement/ORE



## ORIENTATION

## SAUVEGARDE DES PLANTATIONS

4

Thématique de l'action : **Connaissance et Gestion****Action 22****Actualisation du recensement des jeunes plantations (suite et fin) et rapport final****Le parc**

Reconnaissance de terrain et mise à jour du plan

**Mise en œuvre** SIAF / CNMN

Début été 2024

**Cout global estimé à : 4 000€**

SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 23****Marquage des arbres concernés par mise en jauge****Le parc**

Marquage des arbres pour une mise en jauge en automne

**Mise en œuvre** SIAF / CNMN

Hiver 2024

**Cout global estimé à : 4 000€**

SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 24****Mise en œuvre de la jauge, transplantation, report sur plan****Le parc**

Trouver un lieu proche du château, proche d'une bouche d'arrosage / Entretien en attendant de les replanter dans le parc selon plan de gestion / Entretien des plantations du parc (non mises en jauge) : Arroser au tuyau

**Mise en œuvre** SIAF / CNMN

Automne/hiver 2024 : mise en jauge

2025 et suivantes : entretiens des plantations

**Cout global estimé à : 1 500€**

SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

## ORIENTATION 5 CONSTRUCTION DU PLAN DE GESTION MIXTE DU PARC ET DE LA RÉSERVE ARCHÉOLOGIQUE

Thématique de l'action : **Document cadre**

Action 25



**Mobilisation d'une AMOA pour l'élaboration du plan de gestion mixte du parc et de la réserve archéologique**



**Le parc et la réserve archéologique**



- Rédaction cahier des charges + sélection d'un groupement pour assurer l'AMOA
- Lancement de l'AMOA paysagiste/écologue : Apport de certaines connaissances + relectures + préconisations de gestion pour le parc et la réserve archéologique
- Rédaction du plan de gestion : Création d'un document de gestion prenant en compte les enjeux liés au patrimoine naturel et culturel



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN



2024 à 2026



**Cout global estimé à : 84 000€**



SIAF-CNMN/investissement/ORE



## ORIENTATION

6

## REALISATION DU BILAN CARBONE DU SITE

Thématique de l'action : **Connaissance**

### Action 26



#### Réalisation d'une première estimation d'empreinte carbone



##### L'ensemble du site



Une estimation d'empreinte carbone, pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités d'Espeyran



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN



2023/2024



**Cout global estimé à : 0€**

Organisation d'un troc de services

### Action 27



#### Réalisation d'un Bilan Carbone



##### L'ensemble du site



Réalisation d'un bilan de gaz à effet de serre complet



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN



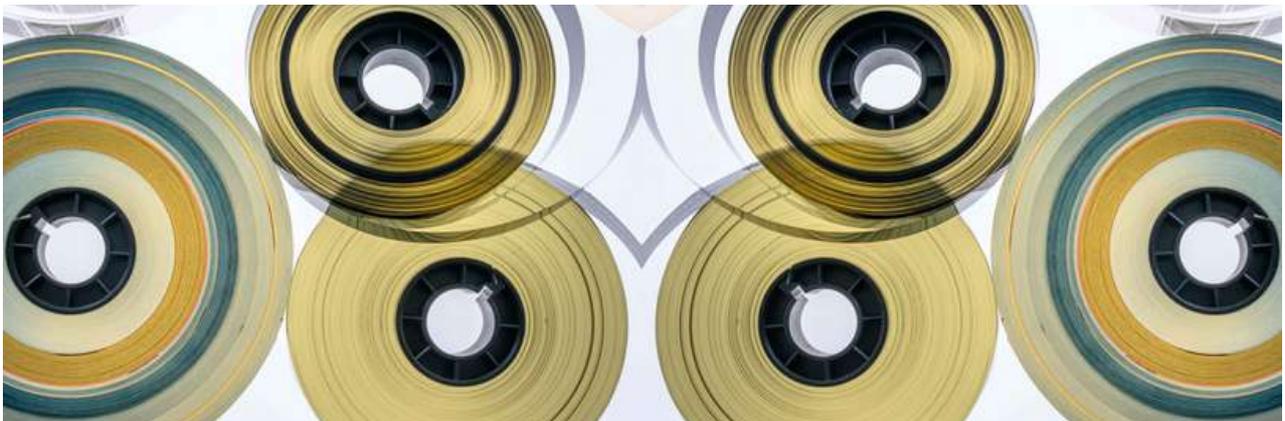
2024/2025



**Cout global estimé à : 6 000€**



SIAF-CNMN/investissement/ORE



## ORIENTATION

7

## ANIMATION DE LA DÉMARCHE

Thématique de l'action : **Pilotage**

### Action 28



**Préparation et animation des réunions et ateliers :** COPIL, comités techniques, réunions groupes projets, Comité d'Espeyrance,...



#### L'ensemble du site

Favoriser la concertation entre les acteurs du site



Suivre la mise en œuvre de l'ORE après que le plan de gestion mixte ait été écrit



**Mise en œuvre** Espeyran et groupe projet



Chaque année



#### Cout global estimé à : 15 000€

2025 : 5 000€

2026 : 5 000€

2027 : 5 000€



SIAF / CNMN - fonctionnement et/ou mécénat



**ORIENTATION**

**8**

**TRAVAUX DE RESTAURATION DU PATRIMOINE  
BATI ET DES COLLECTIONS**

Thématique de l'action : **Travaux**

**Action 29** → **Intégration de l'ORE au chantier du clôt et couvert**



**Château et communs**



Mobiliser le CEN pour relire le CCTP et veiller à intégrer la dimension ORE dans les cahiers des charges de mise en œuvre du chantier



**Mise en œuvre** CEN Occitanie / OPPIC / SIAF-CNMN



2025



**Cout global estimé à : 650€**



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE

**Action 30** → **Intégration de l'ORE au chantier des collections**



**Château et communs**



Mobiliser le CEN pour relire le CCTP et veiller à intégrer la dimension ORE dans les cahiers des charges pour réaliser un chantier exemplaire



**Mise en œuvre** CEN Occitanie / OPPIC / SIAF-CNMN



2025



**Cout global estimé à : 650€**



SIAF-CNMN/fonctionnement/ORE



**ORIENTATION**

**DÉPLOIEMENT D'UN PLAN DE SENSIBILISATION**

**9**

**GLOBAL**

Thématique de l'action : **Sensibilisation**

**Action 31**



**Développement d'une série d'actions de médiation et de sensibilisation pour favoriser l'appropriation de la démarche et des actions auprès d'un large public**



**L'ensemble du site**



Définition d'un plan de sensibilisation et de communication concerté avec par exemple : *création d'une série de contes avec les écoles de Saint-Gilles sur les thèmes biodiversité, patrimoine, transmission... création d'un serious game pour animer la démarche ORE (ex: jeu de cartes ou de plateau)*



**Mise en œuvre** CMNM/SIAF + Comité d'Espeyrance



2024-2025-2026



**Cout global estimé à : 15 000€**

2025 : 10 000€

2026 : 5 000€



SIAF / CNMN - investissement / Mécénat + partenaires

**Action 32**



**Mobilisation du regard des artistes sur la relation Nature/Culture à Espeyrance**



**L'ensemble du site**



Interroger les liens complexes, interdépendants et féconds entre nature et culture en accueillant en moyenne 5 artistes et/ou des collectifs d'artistes par an



**Mise en œuvre** SIAF / CNMN



Tous les ans



**Cout global estimé à : 80 000€**

2024 : 20 000€

2025 : 20 000€

2026 : 20 000€

2027 : 20 000€



SIAF / CNMN - Fonctionnement + aides subventions / Mécénat



**Action 33**



**Organisation du Festival annuel de la biosphère**



**L'ensemble du site**



Choix d'un thème annuel  
Exemple 2024 : "les alternatives environnementales"



**Mise en œuvre** CNMN/SIAF + partenaires



Tous les ans



**Cout global estimé à : 140 000€**

2024 : 35 000€

2025 : 35 000€

2026 : 35 000€

2027 : 35 000€



SIAF / CNMN - fonctionnement + aides subventions + Mécénat

**Action 34**



**Initiation aux méthodes collaboratives**



**L'ensemble du site**



Séances d'initiation et accompagnement de l'équipe et du Comité d'Espeyrance aux méthodes d'intelligence collective et de facilitation de la créativité : appropriation d'un "kit" de base, mise en commun de ressources et auto-formation. Définition précise des besoins et mise en place d'outils numériques collaboratifs et de communication (de type "wiki")



**Mise en œuvre** CMNM/SIAF + Comité d'Espeyrance



2024-2025-2026-2027



**Cout global estimé à : 20 000€**

2024 : 5 000€

2025 : 10 000€

2026 : 2 500€

2027 : 2 500€



Financements alternatifs : Mécénat + partenaires

**Action 35**



**Création de supports de découverte de l'Archéo-jardin**



**La réserve archéologique**



Conception et fabrication de supports variés de découverte des patrimoines de l'Archéo-jardin : archéologiques, botaniques et faunistiques



**Mise en œuvre** CMNM/SIAF + Comité d'Espeyrance



Conception/fabrication

Suivi & entretien : 2027 et suivantes



**Cout global : 30 000€** en 2025



Appel à projet "Alternatives vertes 2"

## ORIENTATION

10

## RECHERCHE DE FINANCEMENTS

## ALTERNATIFS

*Thématique de l'action : Pilotage***Action 36****Candidature à l'Appel à Projet "Soutenir les alternatives vertes 2"****L'ensemble du site**

Candidature : Organiser un consortium : Espeyran, Perrier, Université Paul Valéry, Particulier, Objectif : Promouvoir les ORE - rédaction de la candidature

**Mise en œuvre** Espeyran et partenaires

2024

**Cout global : 5 000 €**

SIAF - CNMN / Fonctionnement

**Action 37****Candidature à l'Appel à Projet "Nouveaux commanditaires"****L'ensemble du site**

Projet de végétalisation et d'une coulée verte Saint-Gilles / Espeyran

**Mise en œuvre** Espeyran et partenaires

2024



Cout global : fonctionnement

**Action 38****Participation au projet "Label Bas-carbone" lancé par le Ministère de la Culture****L'ensemble du site**

Comprendre et obtenir le label bas-carbone pour le site

**Mise en œuvre** Espeyran et partenaires

2024 - 2025



Ministère

**Action 39****Recherche de mécénat****L'ensemble du site****Mise en œuvre** Espeyran et partenaires

2024-2025-2026-2027

**Cout global : 3 000 € par an**

SIAF - CNMN / Fonctionnement



## Le lexique

# Le lexique

Ce lexique reprend quelques mots qui ont étonné, heurté, ou fait débat pendant les quatre ateliers qui ont permis l'élaboration du cadre de gestion. Il n'a pas pour but de donner une définition complète ou arrêtée de ces mots. Il vise à esquisser les questionnements (parfois philosophiques) qu'ils portent avec eux, à éclairer les moments de doute, d'incompréhension, de désaccords qui ont eu lieu pendant cette expérience.

Il est le fruit d'un regard naïf, qui nécessitera peut-être l'indulgence (ou la critique) du lecteur·ice spécialiste de l'un ou l'autre des sujets abordés.

Ce lexique cherche par-dessus-tout à montrer la complexité et l'épaisseur qui se cache derrière ce que nous avons appelé le « rapport nature / culture à Espeyran ». Il dit quelque chose de l'interdisciplinarité qui s'élabore, de la construction de son objet, à travers le projet de l'ORE. Il dépasse l'interdisciplinarité strictement scientifique en incluant les questionnements qui parfois émanent des artistes, des habitant·e·s de Saint-Gilles, etc.

Il est en construction et pourront s'y ajouter de nouveaux mots au fur et à mesure que l'ORE se construit et évolue avec ses acteurs.

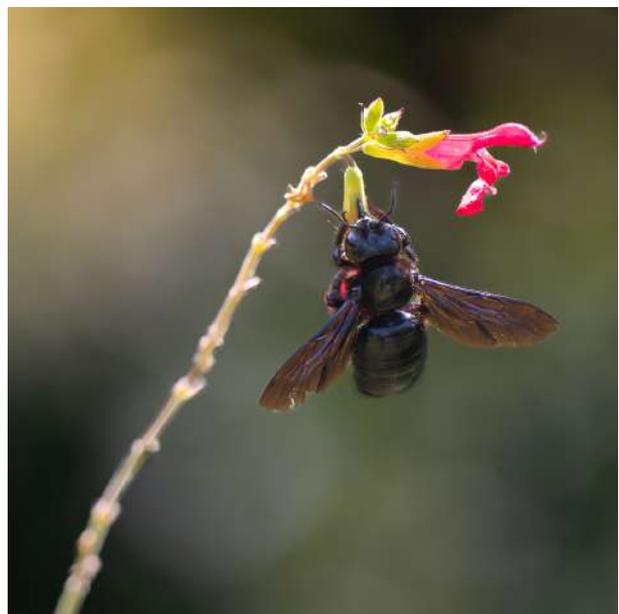
## NATURALISTE

Depuis le début de l'aventure ORE, nous les appelons les naturalistes, mais nos « spécialistes de la nature » ne se reconnaissent pas tous et toutes dans ce terme. Certain·e·s s'en distinguent en y ajoutant le préfixe « expert », d'autres lui préfèrent le terme d'écologue. Mais pourquoi toutes ces variantes ? Le Larousse définit un naturaliste comme un spécialiste de zoologie ou de botanique de terrain, plus généralement, comme un amateur de sciences naturelles. Ce terme véhicule aussi l'idée d'une expertise vaste dans laquelle tous et toutes ne se reconnaissent pas. Alors, naturaliste est-il un terme qui suggère une expertise trop étendue ? ou bien n'est-il pas assez scientifique ?

On peut trouver à ce débat une autre explication dans la disparition du terme d'écologiste parmi les spécialistes de biologie.

Celui-ci désignant désormais la version politicienne du défenseur de la nature, organisé ou non en parti politique. .

Les scientifiques s'en sont distingués pour différencier l'amatrice et l'amateur ou le défenseur du spécialiste et ce terme a été progressivement remplacé par celui d'écologue. Ce qui n'empêche pas certains écologues de tirer la sonnette d'alarme concernant l'érosion de la biodiversité, dont ils sont bien placés pour dresser le constat.



### ÉCOLOGUE

C'est un scientifique professionnel de l'écologie. Le Larousse définit cette discipline comme la science prenant pour objet les relations entre les êtres vivants et leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.

Elle a l'avantage de ne pas exclure l'être humain (du moins en théorie). Ces relations, l'écologue les étudie à des échelles multiples, allant de la planète entière aux micro-organismes. Vaste programme !

### PLANTE MESSICOLE (une histoire de coquelicots)

Même les moins sensibles d'entre nous ne peuvent s'empêcher de reconnaître qu'ils se sont déjà extasiés devant un champ tout rouge de coquelicots.

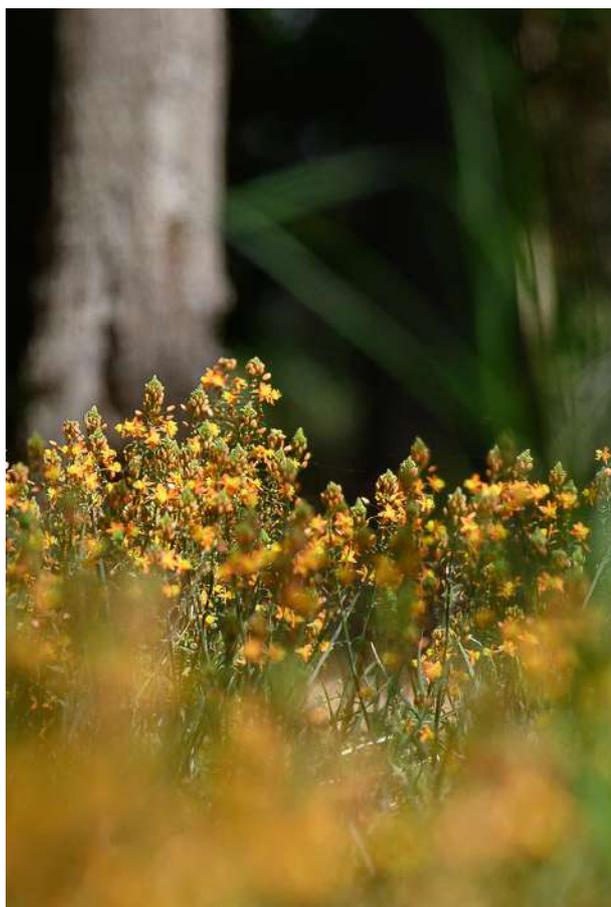
Pendant les ateliers de l'ORE, nos esthètes ont eu une idée : « mais pourquoi ne pas jouer des couleurs de la nature dans la réserve archéologique pour satisfaire nos sens et protéger la biodiversité ! » Et non malheureux ! Les coquelicots si beaux font partie des espèces messicoles, dont le nom provient de « moissons », c'est-à-dire des espèces qui s'associent depuis très longtemps au rythme de l'agriculture et aux espèces cultivées comme les céréales.

Les coquelicots occupent sans avoir été semés des terrains agricoles, qu'ils aiment fraîchement remués et sans herbicides. Les plantes messicoles sont donc bien l'expression d'une biodiversité, mais pas de n'importe laquelle : celle d'un sol cultivé. Dans une prairie dont le sol est stable, d'autres plantes vont prendre le dessus sur ces espèces.

### UN TRAITEMENT

Ce mot paraît limpide : dans notre vie quotidienne, lorsqu'on nous parle d'un traitement, on imagine un produit qui se situe entre le remède de cheval et le panneau « attention produit toxique ». Jusqu'au moment où un écologue vous parlera de traiter les combles pour les chiroptères.

Mais alors, les écologues sont-ils de dangereux pollueurs ? Non ! Gardez votre calme et rappelez-vous que lorsqu'un expert naturaliste vous parle de traitement, il s'agit simplement de trouver une solution face à un problème et non de déverser des bidons de glyphosate dans le parc.



### PELOUSE A BRACHYPODE DE PHENICIE

Pour garder une trace historique des expressions de l'ancien monde, disons que nous avons affaire à la Rolls-Royce des pelouses. Vous vous demandez certainement à cet instant : mais alors, toutes les pelouses ne se valent pas ? Qu'est ce qui les différencie ? Cette pelouse est dite « à enjeux », c'est-à-dire qu'elle est classée vulnérable à l'échelle européenne.

Elle est un milieu qui abrite de nombreuses espèces, dont certaines sont rares et protégées. Souvent, elle est le résultat de l'évolution lente (de 20 à 50 ans) d'une friche agricole, cas assez répandu dans la région sur les anciennes parcelles de vigne. Elle peut aussi être le fruit d'un pâturage.

Et le brachypode de Phénicie, qui est-il ? C'est une plante vivace de la famille des graminées, qui domine par sa hauteur de 40 à 80 cm au-dessus du sol. En tant que rare et riche, la pelouse à brachypode de Phénicie peut donc tout à fait constituer un objectif de préservation, déclinable en indicateur pour la réserve archéologique.

### LA SAISONNALITE (respect de)

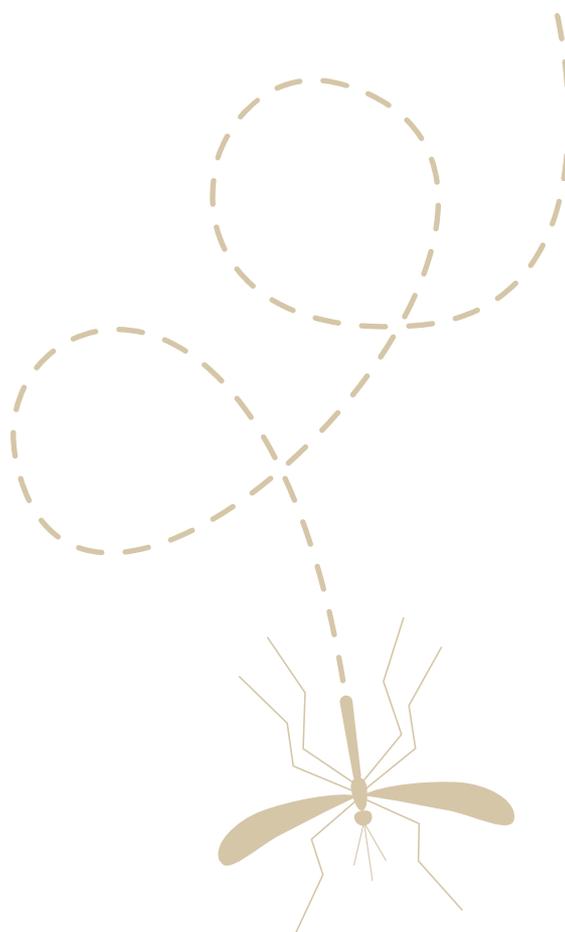
Ou quand les animatrices des ateliers de l'ORE sortent leur plus beau calendrier de légumes de saison pour illustrer cette nouvelle valeur de l'ORE et que plus personne ne se comprend. Pour les écologues, respecter la saisonnalité, ça signifie s'adapter aux activités périodiques des espèces. En pratique, vous pouvez oublier la fête que vous aviez prévu d'organiser devant le nid de la chouette lorsqu'elle est en période de reproduction. Ceci-dit, pourquoi ne pas tout de même étendre ce principe à nos activités et considérer que retrouver le sens des saisons fait partie d'une équation du bon sens, même si tout le monde sait qu'il n'y a plus de saisons.

### MOUSTIQUE

Il faut savoir que le moustique est au respect de la biodiversité ce que les exceptions sont à la langue française.

Tous les arguments qui le défendent, des services écosystémiques rendus aux hommes au droit d'exister un-point-c'est-tout-circulez-y-à-rien-à-voir, en passant par son rôle dans la chaîne trophique, ne s'appliquent pas au moustique. Le moustique, il nous embête, il n'est pas sur la liste des espèces protégées, il est même pas sympa, bref, personne ne l'aime !

Enfin, presque... ennemi public numéro 1, mais à Espeyran, ça se discute !



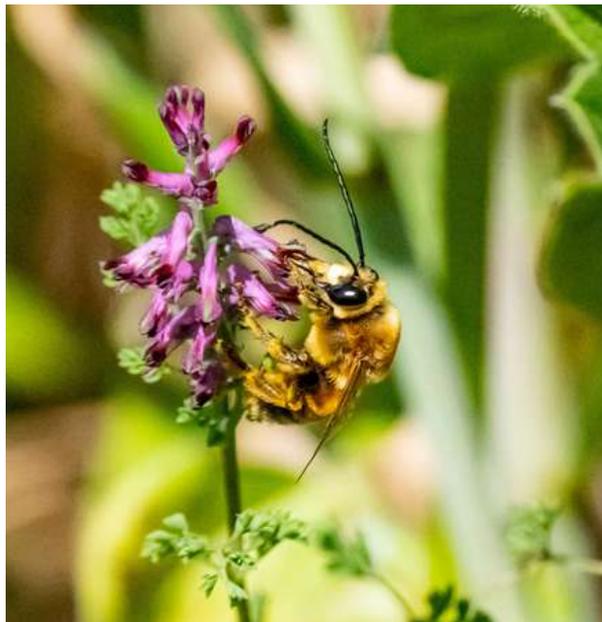
### CONSERVATION PREVENTIVE

C'est un concept bien connu des professionnels de la conservation du patrimoine issu d'un courant existant depuis les années 80.

Difficile de définir la conservation préventive sans citer Gaël de Guichen, qui en est l'un des représentants à travers les musées du monde entier : elle représente pour ce chimiste de formation « toute action directe ou indirecte ayant pour but d'augmenter l'espérance de vie d'un élément ou ensemble d'éléments du patrimoine. » Il s'agit donc d'une « méthode constituée d'un ensemble d'actions, de politiques et de procédures destinées à prévenir, contrôler et ralentir les détériorations et les dommages que subissent les biens culturels, notamment les collections muséales, dans le but de les conserver, les stocker et les diffuser dans des conditions optimales. »

Les facteurs de détérioration étant dus à « l'environnement et à la manipulation des objets », il faut s'intéresser à la chimie des matériaux que l'on doit conserver, à celle des matières qui sont en contact avec eux : scotch, papier, pollution, poussière, etc. et qui pourraient interagir chimiquement avec l'objet; mais aussi aux pratiques qui permettent de retarder au maximum sa dégradation : ranger les objets sur des étagères plutôt que sur le sol, les déplacer le moins possible, aérer les pièces, éviter la prolifération des insectes.

Cette réflexion est globale et bénéfique à plusieurs niveaux : prendre soin des objets va de pair avec leur exposition aux visiteurs. Dans un musée, en moyenne, 90 % des collections sont placés dans des réserves, souvent dans des conditions moins exigeantes que les 10 % qui sont exposés.



Faire preuve d'une réflexion complexe et multifactorielle, s'intéresser à l'environnement, à la santé, retarder au maximum les interventions sur l'objet, les actes de restauration ou les traitements insecticides toxiques, adopter de bonnes pratiques : la logique de la conservation préventive est un bon exemple d'un esprit qui traverse notre ORE ; elle incarne le changement de posture qui permet la mise en application de nos valeurs : préservation, respect, coexistence, et transmission, aussi bien sur la conservation du patrimoine culturel que sur celle des espèces.



### PUBLIC(S)

Voilà un mot qui a fait débat dans nos ateliers.

Traditionnellement utilisé par les professionnels de la culture pour désigner les personnes qui doivent trouver un intérêt à visiter un lieu rempli d'objets précieux ou à participer à une manifestation culturelle.

Que reproche-t-on au public ? Il est sans doute un peu caricatural : à la manière d'un chasseur, le professionnel de la culture vise à attirer un public « cible », qu'il imagine parfois « éloigné de la Culture », dont il a dressé finement le profil sociologique et repéré les particularités : « scolaire », « cadre », « habitant des quartiers populaires ». Il imagine son comportement, construit un appât censé l'attirer dans son parc, son château ou son musée, lui signale sa présence à l'aide d'un pot de miel ou d'une œuvre d'art et, lorsque le public passe la porte, l'abat à coup de compteur de public : et un ! et deux !



Le public est un peu impersonnel, vous l'aurez compris. Nous lui avons préféré le terme de personne, qui deviennent des visiteurs lorsque nous les accueillons, plus individuels, plus occasionnels, plus basés sur une expérience et une sensibilité particulière. Voilà pourquoi nous ne parlerons pas de public dans ce cadre de gestion.

### LIBERTE DE L'ARTISTE

L'artiste ne peut exercer son art sans liberté, c'est un principe fondamental de son activité, inscrit dans la loi française depuis 2016.

Mais de quel ordre est cette liberté ?

Le problème que pose la liberté de l'artiste dans un monde aux ressources finies est intéressant. Il semble assez symptomatique de celui posé à notre vision de la liberté individuelle par la perspective de cette transition. Il faudrait nous interroger avec eux : de quel ordre est cette liberté ? Est-ce une liberté dans les moyens employés, qui devraient ne pas rencontrer de limites ? Est-ce une liberté de choquer, par leur geste, et de questionner nos valeurs ?

Durant nos ateliers, lorsque cette question a été abordée, les artistes participants ont donné à notre réflexion une clé de compréhension inattendue et intéressante du problème : selon eux, pas d'art sans contrainte artistique. La liberté en général est-elle définie par le fait de ne rencontrer aucune contrainte ?

C'est un débat philosophique qu'il nous faudra avoir dans cette transition écologique, et le cas des artistes semble être particulièrement un bon exemple pour amorcer ce débat de société : quelle liberté individuelle face aux enjeux écologiques ?

### UNE FRICHE

C'est sans doute la définition la plus épineuse de notre lexique, car elle a suscité bien des malentendus.

Souvent invoquée côté cour (entendez culture) pour évoquer le triste aspect de cet espace laissé à l'abandon par les êtres humains, un espace qu'il serait bénéfique d'aménager et d'utiliser ; côté jardin (du point de vue des écologues), la végétation spontanée qui s'y développe est le point de départ d'une évolution végétale et animale foisonnante qui se passerait tout à fait des projets de l'être humain.

« Naturellement », la friche deviendrait probablement une forêt, c'est-à-dire que le milieu se refermerait. Si elle est pâturée, la friche gardera l'aspect d'une prairie. Ce qui pose une question intéressante : quelle biodiversité voulons-nous, et selon quels critères pouvons-nous dire qu'un développement du vivant est préférable à un autre ?

C'est la question des indicateurs, ou de la valeur que nous accordons à la biodiversité, encore non résolue. De plus, cette question nous rappelle que l'équilibre dans lequel subsiste la nature n'est pas un équilibre stable, figé, mais plutôt métastable, en mouvement.

Il faut donc penser à l'échelle de ces transformations longues qui nous dépassent en tant qu'individus.

### UN ARBRE MORT

Un symbole des plus étonnants de la complexité des enjeux du vivant et de la culture, c'est l'arbre mort. L'arbre mort plaît aux vivants de toute sortes : ils l'habitent, s'y abritent, le mastiquent. Par exemple, les organismes saproxylophages se relaient pour décomposer le bois mort, et régénèrent (et donc conservent) par leur copieux festin les écosystèmes forestiers. Mais l'arbre mort plaît beaucoup moins aux paysagistes et aux promeneurs, car ses branches menacent de tomber.

On aurait tout de même, de manière spontanée, envie de garder les arbres morts, même à terre, pour la biodiversité. De créer des cimenterres d'arbres pleins de vie, ou des espaces de libre évolution. Il faudra tout de même veiller sur les scolytes, ces espèces d'insectes qui grignotent aussi les arbres et accélèrent la régénération forestière, mais qui, s'ils sont trop nombreux, s'attaqueront aux arbres sains encore sur pieds.



### UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Impossible de parler des enjeux de la biodiversité sans citer ces espèces : elles passent pour les "bad guy" de l'histoire. Et nous sommes très souvent leurs complices. Ce sont des espèces qui voyagent, souvent du fait de l'action humaine, hors de leur aire de répartition naturelle, envahissent des milieux et menacent les écosystèmes ou les espèces locales.

Par exemple la jussie est une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud, qui a été introduite en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle car elle était appréciée comme plante ornementale dans les bassins. Aujourd'hui, elle est classée parmi les espèces envahissantes, car elle forme des tapis dans les canaux d'irrigation, en empêchant la lumière de passer et en créant des bouchons. Dans les cours d'eau, elle se développe au point d'empêcher les autres espèces aquatiques de survivre, ce qui modifie également les espèces animales présentes.

Autre exemple, le ragondin : également originaire d'Amérique du Sud et introduit pour sa fourrure au XIX<sup>e</sup> siècle, il s'est échappé des élevages. Il a ensuite colonisé les marais et les zones humides et cause aujourd'hui de gros dégâts sur les ouvrages, digues ... Rendant difficile la gestion de l'eau de certains espaces.

Après avoir introduit ces espèces (volontairement ou non), nous leur déclarons la guerre : une guerre coûteuse, qui pose parfois des questions éthiques. Mais ne vaudrait-il pas mieux repenser nos comportements pour éviter au maximum ces déséquilibres ?

### CULTURE

Encore une définition à laquelle il est impossible de mettre un point final.

Si l'on en croit l'anthropologue Philippe Descola, la culture occidentale se caractérise par la séparation qu'elle opère entre la nature d'un côté et la culture de l'autre, comme deux entités différentes par nature. Il appelle ce découpage du monde le « naturalisme », à ne pas confondre avec le courant littéraire du même nom, initié par Zola, qui est une véritable méthode pour se rapprocher du réel dans la description de la société. Selon Descola, cette division est contingente et d'autres êtres humains ne découpent pas le monde de la même manière.



Maintenant, à Espeyran, si vous voulez parler culture, ne soyez pas surpris de rencontrer des artistes (et peut être même un esprit, supernature) qui sont venus interroger ce naturalisme et construisent avec nous d'autres liens, des liens entre espèces, de ceux qui se créent entre nature et culture.

Questionnez les médiateurs à propos de l'histoire, du parc, des tableaux.

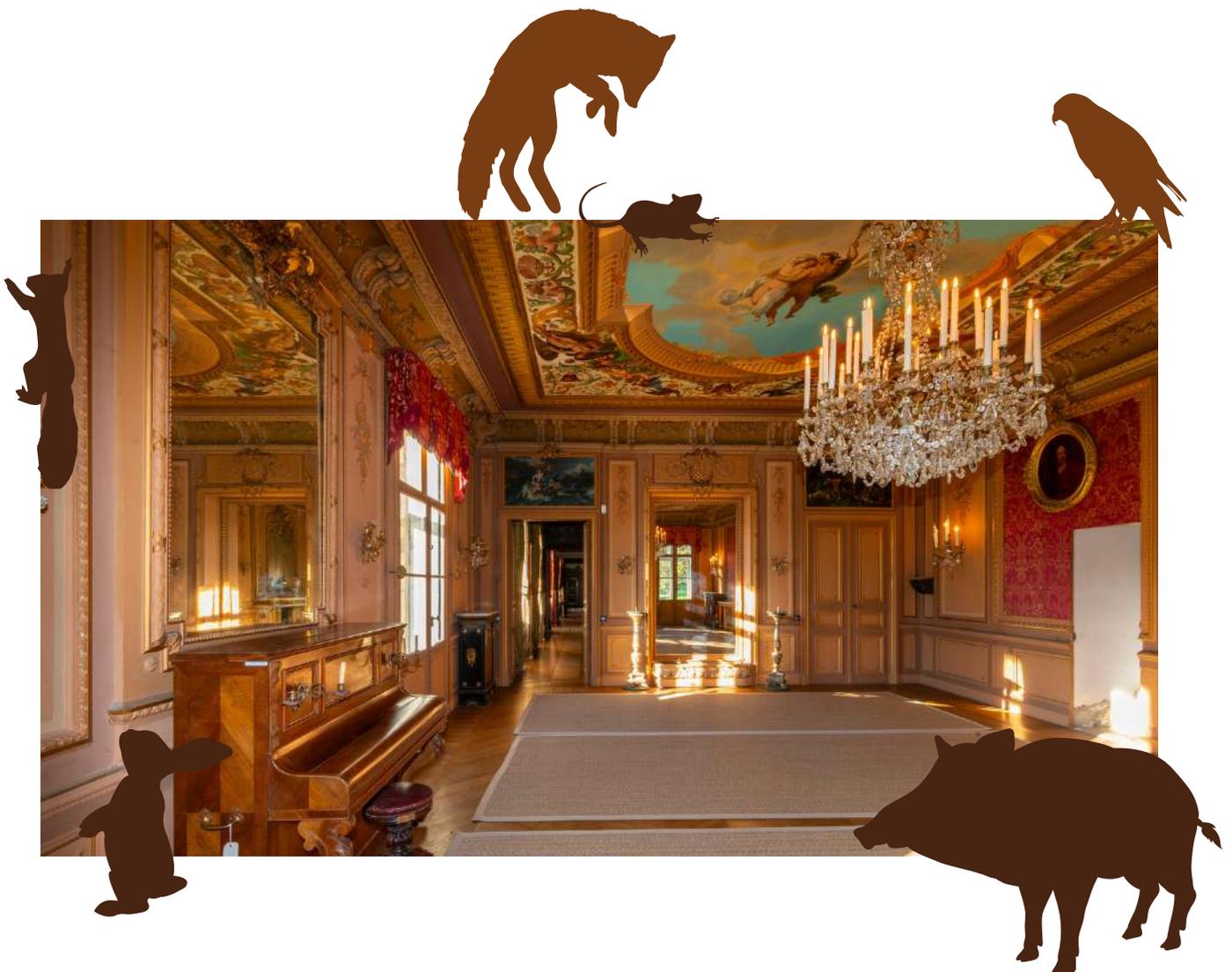
Cette question de la culture fait partie de celles qui sont encore irrésolues : riche de sens et de contresens, nous la travaillerons tout au long de l'ORE. Alors, vous (nous) suivez ?

### CONCILIATION, DIALOGUE

Plus qu'une définition scientifique, c'est un mot clé de l'ORE.

Celle-ci se révèle être en pratique un art de concilier les enjeux, de dialoguer entre spécialistes de disciplines très différentes, parfois aussi très proches (naturalistes, paysagistes, conservatrice des collections et des archives...). Ils ont mis en évidence l'importance du dialogue afin de « placer le curseur », lorsqu'une décision pourrait avoir un impact sur l'un des enjeux que nous avons identifiés. Certains ont même repéré une dimension tout à fait poétique et imaginé un dialogue entre les espaces.

Prenez le parc et la réserve archéologique par exemple : dans un cas, l'œuvre humaine se trouve sous terre, dans l'autre elle se trouve dans le paysage, ses perspectives et ses points de vue. Dans un cas comme dans l'autre, la présence de l'œuvre est en dialogue avec la biodiversité.



### NATURE

Impossible de laisser de côté ce mot à l'histoire longue et aux sens pluriels.

Pendant nos ateliers, nous avons été interpellés à de nombreuses reprises par les participants à son sujet. Lorsque nous avons demandé : « Pensez-vous qu'à Espeyran, la nature et la culture sont en harmonie ? », on nous a répondu : « Définissez-nous la nature s'il vous plaît. ». Il est vrai que la nature, au départ, la *phusis* en grec, qui donne sa racine au mot « physique » en français, désigne tout ce qui est. En latin, la *natura* peut désigner tout ce qui naît et croît. Ce n'est pas une définition facile !

Un naturaliste nous a fait remarquer : « Vous dites que le parc est la nature, et le château la culture, mais pour moi, le parc n'est pas à proprement parler la nature. » Ainsi, ce n'est donc pas parce qu'un espace est un parc, constitué d'arbres, d'animaux et de plantes, qu'il est naturel.



A l'inverse, du château, espace culturel par excellence, certains animaux ont fait leur habitat. Alors, ils ne font plus partie de la nature?

Il faut avoir exclu les êtres humains de la nature pour penser qu'un espace est plus ou moins naturel en fonction de la place que les êtres humains y occupent. Pour autant, les naturalistes affirment : « Même un parc naturel fait l'objet de choix de gestion, ce n'est pas incompatible. »

Si nous excluons l'être humain de la nature, alors en effet, rien à Espeyran n'est nature. Peut-être qu'au fur et à mesure que les espaces terrestres sont anthropisés, plus rien du tout ne sera nature. Il faudrait alors abandonner ce mot, et lui trouver une autre expression, plus juste, plus relationnelle, moins ambiguë sur les représentations qu'elle véhicule. Mais est-ce si simple ?

Abandonner ce mot, n'est-ce pas finalement refuser de travailler à comprendre les problèmes que posent nos représentations ? Est-ce que quelque chose ne nous résiste pas ? Les animaux ne nous demandent pas notre avis, ils vivent, traversent, font du parc leur territoire, selon un autre découpage que le nôtre, d'autres lois. Ils sont donc bien nature, extérieurs à nous, même s'ils habitent des espaces que nous façonnons également en paysages.

On nous a aussi fait remarquer que dans le château, tout montre que la nature est dominée : animaux empaillés, scènes de chasse, nature morte en peinture, jusqu'à la sellerie dans laquelle un squelette de cheval est exposé, au milieu des outils qui ont servi à sa domestication.

Comment caractériser une relation à la nature, aux autres espèces, si nous nous privons de ce mot ?

Mais peut-on s'arrêter là dans notre définition ? Si on retire la nature, tout se vaut : un espace minéral dans lequel l'être humain est seul, un espace dans lequel il s'efforce de considérer les autres êtres vivants comme des êtres avec lesquels il doit chercher à cohabiter harmonieusement.

Si on la conserve, on prend le risque de tomber dans ses impasses. Cette question de la nature fait partie de celles qui sont encore irrésolues : riche de sens et de contresens, nous la travaillerons tout au long de l'ORE.



### UN ESPACE DE LIBRE ÉVOLUTION, DE NON-INTERVENTION

Enfin libre ! ouf ! N'est-ce pas bucolique ? Un espace dans lequel la nature est libre, libre d'évoluer sans les êtres humains. Ce terme est séduisant, avouez-le ! Vous êtes tentés de vous dire, si les êtres humains sont un problème pour la biodiversité, alors qu'ils partent ! qu'ils laissent la place, par endroits, à la libre évolution ! La nature ne s'en portera que mieux. Romantique, n'est-ce pas ?

Jusqu'à être rappelés à l'ordre par les experts : la libre évolution est une non-gestion, c'est un choix de gestion parmi d'autres. Souvent, ce choix favorise l'évolution des espèces vers des écosystèmes forestiers qu'ils appellent « refermés ». Adieu donc, le parc et sa prairie !

Ne rien faire (ou presque), reste un choix : laisser l'écosystème se modifier, ou relancer l'évolution de certaines espèces dans un sens et laisser faire ensuite. Ce qui ne nous empêche pas de créer dans le parc des espaces de libre évolution.

### PROPRE / ESTHETIQUE

Ah ! Si lointaine se trouve l'époque Antique, pendant laquelle le beau, le bon et le juste signifiaient plus ou moins la même chose !

Notre regard habitué depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle aux pelouses de parcs bien vertes et tondues, aux sous-bois ratissés et à la très traditionnelle chasse aux « mauvaises herbes » ne peut plus se leurrer davantage : pour la biodiversité, faire « trop propre », en certains endroits, comme dans les sous-bois, ce n'est pas forcément juste.

C'est laisser moins de place à la biodiversité et parfois même, aux œuvres des artistes.

### INTERDISCIPLINARITE

C'est notre moment disco !

L'interdisciplinarité, c'est comme une boule à facette. Les scientifiques issus de différentes disciplines se rencontrent et décident de travailler main dans la main à construire ou étudier un objet, amenant chacune leur regard, leur langage, leurs normes à composer une facette de cet objet. Naturaliste, paysagiste, juriste, conservateur par exemple, vont s'attacher à étudier le site d'Espeyran. En retour, comme une boule à facette, l'objet renvoie à chacun.e l'image de sa propre discipline, sa facette toute personnelle, bien qu'attachée aux autres, et interagit avec elle : la discipline en question construit l'objet mais elle est construite par lui en retour. Ensemble, les disciplines donnent autant d'éclairages différents sur l'objet qu'elles sont nombreuses, autant de manières d'envisager le réel.

### VIVANT(S)

Complicé, et pourtant aussi simple que cette question : qu'est-ce qui naît, se nourrit, se reproduit, et qui meurt ? Le vivant, c'est un concept métaphysique. C'est un peu comme la matière : ce n'est pas concret. Il n'y a pas un vivant qui pourrait représenter LE vivant. Les microbiologistes ont des difficultés à nous dire où il commence, et où il s'arrête. Les vivants, c'est un tout petit peu mieux : différentes formes, couleurs, échelles, vies, et surtout, relation technique à un milieu, nous dirait le philosophe Canguilhem. Si l'on en croit Balthuze Morizot, ce sont les manières d'être vivants qui comptent, et l'enjeu de nos relations avec le vivant est de l'ordre de la diplomatie. Nous devons donc réinventer nos liens avec les vivants, et c'est l'un des chantiers au long cours que nous donne l'ORE.



### BIODIVERSITE BANALE / ORDINAIRE

Elle regroupe les espèces de faune et de flore que l'on voit fréquemment au quotidien. Elle s'oppose dans sa définition à la biodiversité dite remarquable. Il s'agit souvent d'espèces que l'on peut retrouver dans les milieux anthropisés (villes, jardins, milieux agricoles, ...). Elle représente la majorité de la biomasse présente sur la planète et jouent à ce titre un rôle extrêmement important dans la pollinisation (abeilles et autres insectes pollinisateurs), la structuration des sols (microfaune du sol et systèmes racinaires des plantes et arbres), ... Elle subit également le phénomène d'érosion de la biodiversité et doit absolument être protégée. Elle n'est donc pas si banale finalement, cette biodiversité.



### COMITE D'ESPEYRANCE

est une instance consultative imaginée dès les premiers ateliers de l'ORE, lorsque nous avons abordé la question de l'impact environnemental de nos techniques à Espeyran. Espace de rencontres, d'échanges, de réflexions collectives et interdisciplinaires, il vise à produire des propositions et des expérimentations en favorisant un décloisonnement des pratiques habituelles des professionnels. Il rassemble autour de l'équipe d'Espeyran, une communauté de contributeurs et contributrices, apportant des expertises et compétences variées, mais aussi une vision personnelle et une créativité. Son objet est de répondre aux questions concrètes soulevées par la mise en œuvre de l'ORE et la transition écologique, sur un site culturel et patrimonial. Les sujets abordés peuvent concerner toutes les dimensions et aspects de l'activité et leurs impacts, ainsi que les projets et l'avenir du site. Les choix méthodologiques reposent sur une facilitation de l'intelligence collective pour susciter l'innovation, créer l'impulsion et les conditions indispensables du changement. En croisant les diverses expertises et en intégrant l'apport des acteurs locaux et des citoyens le Comité d'Espeyrance veut contribuer à cette inventivité et à renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire face aux questions de la protection de la biodiversité et de la transition écologique. Les rencontres du Comité d'Espeyrance constituent un temps de rupture avec la gestion quotidienne du site. Le Comité réinterroge, inspire, suscite, appuie, suit et évalue les actions conduites en lien avec l'ORE.

### FRUGALITE, INNOVATION FRUGALE

La sobriété, nous l'avons étudiée sous toutes ses facettes, nous sommes même allés jusqu'à sa définition dans le dictionnaire, elle ne nous paraissait pas assez forte pour inspirer un futur désirable (on en guérit jamais/discipline). Pour porter un imaginaire moins frustré que la sobriété, nous sommes allés chercher un autre terme, plus guilleret, plus désirable celui de frugalité.

Nous sommes parvenus à un principe : les solutions recherchées mettront en œuvre une démarche d'innovation frugale. Il s'agit de répondre à un besoin réel bien compris de la manière la plus simple et efficace possible, par une innovation qui met en œuvre le minimum de ressources et élimine le superflu dans la réponse apportée. Cette philosophie pratique s'inspire d'un concept indien qui trouve son équivalent en français dans le terme « Système D ». On peut lui prêter une proximité avec l'idée de low tech.

Le concept d'innovation frugale associe donc la qualité de la réponse au besoin exprimé, la coopération et la participation collective au processus de création, un modèle plus durable dans la conception et le cycle de vie de l'objet (qui peut inclure l'éco-conception et l'économie circulaire),







Chemin d'Espeyran,  
30800 Saint-Gilles - France

Téléphone : 04 11 25 10 10  
<https://chateaudespeyran.fr/>